

ELECTION PRÉSIDENTIELLE :

# Gaïd Salah : «Personne n'a le pouvoir d'interrompre ou d'entraver la marche de l'Algérie»

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée a affirmé, mercredi à Constantine, que «personne n'a le pouvoir d'interrompre ou d'entraver la marche de l'Algérie et l'empêcher d'atteindre son objectif». P. 3



**Horaires des prières**

Fajr: 04h55 Dohr: 12h44  
 Asr: 16h16 Maghreb: 19h02 Isha: 20h23

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 13 - Samedi 14 septembre 2019 - 13-14 Muharram 1441 - N° 2313 - 7<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

**MÉTÉO**

Alger	: 24°	22°
Oran	: 30°	20°
Annaba	: 34°	23°
Béjaïa	: 36°	23°
Tamanrasset:	40°	30°

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

FUNÉRAILLES DE L'ANCIEN PRÉSIDENT ZIMBABWÉEN ROBERT MUGABE

**M. Salah Goudjil** représente le chef de l'Etat

P. 24

ALGÉRIE-PALESTINE-ISRAËL

**L'Algérie condamne avec «force» la promesse d'annexion de la vallée du Joudain en Cisjordanie par le Premier ministre israélien**

P. 24

ALGÉRIE-IRAK

**Boukadoum examine avec son homologue irakien le renforcement des relations**

P. 24

## INTEMPÉRIES/ALGER

# Le niveau des eaux pluviales a atteint 40 cm au niveau de plusieurs communes

Le niveau des eaux pluviales qui se sont abattues jeudi soir sur plusieurs communes d'Alger a atteint 40 cm, a annoncé un responsable de protection civile. Le chargé de communication au niveau de direction de la protection de la wilaya d'Alger, le lieutenant Ben Khelfallah a indiqué à l'APS que «17 points d'inondation ont été enregistrés dans les communes suivantes: Gheraga, Bir Mourad Rais, Baraki, El-Harrach, Bab El Oued, Dar El Beïda, Bouzereah, et Bab Ezzouar.

P.p 8-9



**● Décès de la jeune fille piégée dans sa voiture jeudi à Bir Mourad Rais**

### CONSEIL DE LA NATION :

**Adoption des 2 lois relatives à l'Autorité nationale indépendante des élections et au régime électoral**

P. 4

30<sup>e</sup> VENDREDI DU HIRAK À ALGER :

**Appel au départ de tous les symboles de l'ancien système**

P. 3

LOGEMENT

**Plus de 49.000 logements AADL distribués depuis le début de l'année**

P. 4

PLF 2020 :

**Maintien des dépenses sociales en dépit des contraintes financières**

Les citoyens autorisés à importer des véhicules d'occasion de moins de 3 ans

P. 7

### SANTÉ

CANCER :

**La survie dans les pays riches s'améliore**

P. 11

## FOOTBALL

AFRIQUE/COUPES INTER-CLUBS (1/16<sup>ES</sup> DE FINALE) :

**Les clubs algériens renouent ce week-end avec la compétition**

L'USM Alger et la JS Kabylie disputent les 14 et 15 septembre, les 16<sup>e</sup> de finale aller de la Ligue des champions d'Afrique, à l'instar du Paradou AC et du CR Belouizdad engagés, eux, en Coupe de la Confédération.

P. 21

Tassili Airlines :

**Nouvelle tarification pour la desserte Paris-Alger entre le 12 et le 15 septembre**

P. 24

### MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

**Le terroriste Chellil El-Ouanas dit El Harith abattu à Boumerdes**

P. 3

## TASSILI AIRLINES:

## Nouvelle tarification pour la desserte Paris-Alger entre le 12 et le 15 septembre

La compagnie nationale, Tassili Airlines (TAL), a lancé un nouveau tarif préférentiel sur les billets Paris Orly-Alger en aller simple entre le 12 et le 15 septembre au prix de 100 euros, a indiqué jeudi un communiqué de la compagnie publique filiale du groupe

pétrogazier Sonatrach.

«Tassili Airlines lance une nouvelle tarification préférentielle pour les voyageurs souhaitant se déplacer depuis Paris Orly vers Alger en aller simple. Programmée quotidiennement du 12 au 15 septembre 2019», lit-on dans le communiqué.



## Horaire des prières

Vendredi 13- Vendredi 14 Moharam 1441

Fajr	04:55
Dohr	12:44
Asr	16:16
Maghreb	19:02
Isha	20:23



## TIZI-OUZOU :

## Un lâcher expérimental de 300 perdrix à Boubhir

Une opération d'un lâcher expérimental de 300 perdrix gabra a été effectuée mercredi à Boubhir dans la commune d'Ifigha, à 38 kilomètres à l'est de Tizi-Ouzou, a-t-on appris jeudi du président de la Fédération de chasse de la wilaya.

Selon Arezki Aider cette opération, réalisée dans le cadre d'un programme de trois années entamé en 2018, s'est déroulée en présence du directeur du Centre cynégétique de Zeralda (CCZ), du président de l'assemblée populaire d'Ifigha, du responsable de la circonscription des forêts d'Azazga et de nombreux chasseurs.



## ORAN :

## Ouverture de 55 postes de doctorat à l'USTO-Mohamed Boudiaf

L'ouverture de formations doctorales avec 55 nouveaux postes au niveau de l'Université des sciences et de la technologie d'Oran (USTO-MB), au titre de l'année 2019-2020, a été validée par le ministère de tutelle, a appris l'APS du chargé de communication de l'établissement. L'USTO offre ainsi 55 nouveaux postes dans 10 filières (soit 16 spécialités), a précisé

M. Boudia Maamar, notant que la tutelle vient juste de valider deux nouvelles spécialités dans la filière de l'aéronautique, à savoir la structure des avions et l'aérodynamique.

LE 16 SEPTEMBRE À EL-AURASSI  
Conférence nationale sur les psychotropes

Le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO), organise lundi 16 septembre à l'hôtel El Aurassi, une conférence nationale sur les psychotropes.

## ANSEJ/EL TARF:

## Financement de 114 projets en 8 mois de l'année en cours

L'antenne d'El Tarf de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) a financé 114 projet durant les huit derniers mois derniers de l'année en cours, a indiqué jeudi, le directeur local de cet organisme.

Les projets financés par l'ANSEJ depuis janvier dernier, concernent différents segments économiques dont l'agriculture qui détient un taux de 55% de projets validés, a précisé la même source en rappelant que ce créneau attire de nombreux jeunes promoteurs de cette wilaya à vocation agricole par excellence.

## LE 19 SEPTEMBRE À LA GALERIE IFRU DESIGN

## Exposition «Mouquelth»

La galerie d'art Ifru Design (Télémy, Alger), abritera à partir du 19 septembre une exposition dédiée à un village de la Kabylie et ses habitants. Fruit du travail de deux artistes, l'une aquarelliste et l'autre photographe, qui se sont attelés à capturer les regards de ces villageois.



## Météo

	Max	Min
Alger	24°	22°
Oran	30°	20°
Annaba	34°	23°
Béjaïa	36°	23°
Tamanrasset	40°	30°

## LE 17 SEPTEMBRE À L'OPÉRA

## Hommage à Cheikh El-Hasnaoui

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, organise mardi 17 septembre à partir de 19h30, une soirée en hommage à Cheikh El Hasnaoui, avec la participation de plusieurs grands artistes à l'image de Abdelkader Chaou, Hasnaoui Amechtoh, Kamel Meziane et Boualem Chaker.



## M'SILA:

## Distribution de 628 lots de terrains destinés à l'autoconstruction

Un total de 628 lots de terrains a été attribué jeudi à M'sila dans le cadre d'un programme destiné à l'auto-construction lors d'une cérémonie tenue au siège de la wilaya.

Répartis à travers les communes de Sidi Hadjres, Ain El Melh et Bensrou, ces lots sociaux contribuent à alléger la demande du logement et encourager l'auto-construction, a précisé le chef de l'exécutif local, Brahim Ouchane au cours de cette cérémonie.

UNIVERSITÉ/INFRASTRUCTURES:  
Nouvelle infrastructure de 10.000 places pédagogiques pour la Faculté de médecine d'Oran

La Faculté de médecine de l'Université d'Oran-1 Ahmed Benbella a bénéficié d'une nouvelle infrastructure de 10.000 places pédagogiques, a-t-on appris jeudi du chargé de la communication de cet établissement d'enseignement supérieur. «Le déménagement dans les nouveaux locaux se fera progressivement dès la semaine prochaine, à commencer par l'administration de la faculté pour permettre un meilleur suivi de l'installation des différents équipements», a précisé à l'APS Morsli Laredj.

## ORAN :

## Démolition de 36 constructions illicites sur une exploitation agricole à Es-Sénia

Trente-six (36) maisons et six fondations érigées sans permis de construire dans une exploitation agricole individuelle (EAI) ont été démolies par les services de la daira d'Es-Sénia (Oran), a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya d'Oran.

L'opération de démolition qui a eu lieu à l'EAI 8 de l'ex ferme «Djaïder» entre dans le cadre de la protection des terres agricoles et la lutte contre le phénomène de constructions illicites, a-t-on expliqué.

Les services de la wilaya d'Oran ont également démolé, depuis quelques semaines, 53 constructions et fondations de maisons édifiées sur des terres agricoles et forestières au niveau de la circonscription urbaine de Bouamama, dans la commune d'Oran.



## AUJOURD'HUI À L'OPÉRA D'ALGER

## Présentation du spectacle «La rentrée en nouba»

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, organise samedi 14 septembre à partir de 19h, un concert intitulé «La rentrée en Nouba», animée par les deux divas de la musique arabo-andalouse Beihdja Rahal et Leila Borsali.



## CONSOMMATION DE L'ÉLECTRICITÉ À BOUIRA:

## Les créances atteignent «un seuil préoccupant»

Les créances de la société de distribution de l'électricité et du gaz détenues par les abonnés ordinaires, les administrations ainsi que par les communes et le secteur privé à Bouira, ont atteint «un seuil préoccupant», a révélé jeudi la direction locale. «Le seuil atteint par les créances détenues par les abonnés ordinaires, administrations, APC (Assemblées populaires communales), et secteur privé, est préoccupant, dont le chiffre est de l'ordre de 1664 millions de dinars», a précisé à l'APS la chargée de la communication de la Direction locale de distribution, Mlle Ouidad Benyoucef.

## ARMÉE Gaïd Salah : «Personne n'a le pouvoir d'interrompre ou d'entraver la marche de l'Algérie»

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée a affirmé, mercredi à Constantine, que «personne n'a le pouvoir d'interrompre ou d'entraver la marche de l'Algérie et l'empêcher d'atteindre son objectif».

«Toutefois, l'unique constante et certaine est que l'Algérie sortira de sa crise, et personne, je dis bien personne, n'a le pouvoir d'interrompre ou d'entraver la marche de l'Algérie et l'empêcher d'atteindre son objectif», a-t-il déclaré dans une allocution d'orientation prononcée lors d'une réunion avec les cadres et les personnels diffusée à toutes les unités de la 5<sup>ème</sup> Région via visioconférence, au troisième jour de sa visite dans cette région, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Il a ajouté: «de cette tribune, je dis que tout ce qui a été réalisé sur le terrain à bien des niveaux et dans plusieurs domaines pour accélérer la résolution de cette crise et la mise en place des conditions idoines pour satisfaire les revendications populaires pressantes, à leur tête l'ouverture du champ au peuple algérien pour accomplir son devoir national envers son pays, en faisant aboutir la démocratie escomptée à travers le choix libre et transparent de l'homme patriotique qu'il faut, fidèle à sa patrie et à son glorieux patrimoine novembriste», précise la même source.

Le général de corps d'Armée a présidé une rencontre d'orientation et une séance de travail au siège du commandement de la Région.

A l'entame et après la cérémonie d'accueil, le général de corps d'Armée a observé, en compagnie du général-major Amar Athammia, commandant de la 5<sup>ème</sup> RM, un moment de recueillement sur l'âme du Chahid «Zighoud Youcef», dont le nom est porté par le siège de la Région, où il a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et récitée la Fatiha sur son âme et sur celles de nos valeureux Chouhada.

Ensuite, le général de corps d'Armée a présidé une rencontre d'orientation avec le Commandement, les Etats-Majors et les cadres de la Région ainsi qu'avec les Commandants des Secteurs Opérationnels, les Commandants d'Unités et de structures de formation en sus des représentants des différents services de sécurité.

Il a valorisé le riche bilan issu de la tenue du Conseil des ministres en date du 09 septembre 2019, sous la présidence du Chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah. Le général de corps d'Armée a souligné «que Parmi les plus importantes preuves de la sécurisation du processus des prochaines élections présidentielles et de la garantie de leur bon déroulement, en toute transparence et clarté, à même de permettre au peuple algérien d'exprimer librement ses choix, l'on cite les riches conclusions issues du Conseil des ministres, en date du 09 septembre 2019, sous la présidence du Chef de



l'Etat, M. Abdelkader Bensalah, qui a tenu à donner ses instructions pour réunir toutes les conditions à même de préparer convenablement les présidentielles et mettre à disposition tous les moyens pour leur déroulement dans la transparence et l'intégrité».

«Il est clair que la création de l'Autorité nationale indépendante chargée des élections ainsi que l'amendement de la loi organique portant sur le régime électoral, ces deux projets de textes à présenter aux deux chambres du Parlement pour étude, discussion et approbation, avant d'être soumis au Conseil Constitutionnel, sont la preuve manifeste de la volonté et la détermination de l'Etat, avec toutes ses institutions, à aller de l'avant afin de mettre en place toutes les conditions pour réussir ce rendez-vous électoral majeur», a-t-il soutenu.

Il a relevé que dans ce contexte, «nous considérons que la concrétisation de ces attentes populaires constitue des étapes considérables franchies sur la voie de garantie du bon déroulement de cette importante échéance nationale, conformément aux espérances que le peuple algérien ne cesse de revendiquer leur concrétisation réelle et sur le terrain».

Pour lui, «le Conseil des ministres a abordé deux questions importantes: la première concerne l'augmentation de la prime des personnes aux besoins spécifiques de 4.000 à 10.000 Dinars.

Une décision judiciaire prise par le Gouvernement concernant cette frange qui permettra d'alléger les charges de la vie et c'est là une autre image reluisante de la prise en charge de l'Etat de cette catégorie de notre peuple».

«Quant à la seconde, elle concerne la préparation efficace de la prochaine rentrée universitaire 2019-2020, devant assurer à nos étudiants une rentrée universitaire réussie et prometteuse, leur permettant d'acquérir le savoir, d'élever leur niveau cognitif et scientifique et de mettre les jalons d'un avenir professionnel prometteur, sachant qu'ils représentent les

cadres de demain et le potentiel humain du pays, de qui la patrie et le peuple attendent une contribution productive et positive, permettant à l'Algérie un essor qualitatif sur la voie du développement et du progrès», a-t-il dit.

«Je tiens également, en cette occasion, à remercier le gouvernement, sous la conduite du Premier ministre Noureddine Bedoui, qui a pu s'acquitter de ses missions dans des conditions difficiles et exceptionnelles et concrétiser de nombreuses réalisations sur le terrain au profit du peuple algérien, et pour prendre en charge les problèmes socio-économiques rencontrés. C'est une vérité que nous disons aujourd'hui sans exagération ni complaisance, partant du principe de dire au fauteur qu'il a mal agi et au bienfaiteur qu'il a bien agi», a indiqué le général de corps d'Armée.

Le général de corps d'Armée a souligné que «l'attachement aux grandes valeurs et aux nobles principes de Novembre demeure la clé pour tout problème auquel l'Algérie pourrait s'exposer, et qu'il n'y a pas de place en Algérie pour les ennemis de Novembre ni pour ceux qui veulent tenir le bâton par le milieu.

Soit on est avec l'Algérie, de manière claire et courageuse, soit on est avec ses ennemis».

Il a ajouté qu'en effet, «comme les Algériens se sont unis hier, à l'ère du colonialisme tyrannique, autour de la voie novembriste et en ont fait le moyen idéal pour parvenir au salut, contre la volonté du colonialisme français et tous ses traites inféodés, le peuple algérien, dans sa majorité, saura comment s'unir de nouveau autour des valeurs de Novembre avec toute ce qu'elles représentent comme gloire et noblesse et référence fondamentale, lesquelles valeurs demeureront, après Allah le Tout-Puissant, le soutien fort et puissant du peuple algérien».

Le général de corps d'Armée a indiqué que «l'instance de médiation et de dialogue a présenté la synthèse finale des résultats de ses travaux au Chef de l'Etat, des résultats qui reflètent l'avis d'une large

frange de la classe politique et de la société civile, outre les avis d'un nombre considérable de jeunes ayant participé aux marches pacifiques».

«Tout cela constituera certainement une base solide qui sera, si Allah le veut, un point de départ qui permettra au peuple algérien de s'inscrire avec force et détermination dans le processus de préparation des prochaines présidentielles et d'œuvrer à leur réussite.

Aussi, autant nous saluons l'instance de médiation et de dialogue et les résultats prometteurs de leurs travaux, autant nous sommes convaincus que le peuple algérien fera toujours preuve de plus de conscience quant aux tentatives vaines, visant à entraver toute démarche nationale saine, propre et sincère», a-t-il soutenu.

Pour le général de corps d'Armée c'est un message d'espoir que le Commandement de l'Armée Nationale Populaire, digne héritière de l'Armée de Libération Nationale, s'honore toujours de porter, en suivant la voie de l'allégeance à la patrie et la fidélité au peuple algérien, l'exemple et la ligne de conduite des pionniers de la glorieuse Révolution de Libération», ajoutant que «ces pionniers mémorables qui ont prouvé sur le terrain et à l'histoire que tant que la volonté et la détermination nous animent, tout devient possible».

«Rien n'est impossible face à la volonté des hommes qui ne connaissent que la victoire et la consolidation du triomphe.

Il est certain que les plus hauts rangs du triomphe est celui de la patrie, car l'Algérie ne peut accepter autre sort que la victoire, en dépit des crises et des adversités, et n'acceptera que la réussite quelles que soient les circonstances», a-t-il relevé soulignant que «c'est là la distinction de gloire qui vient attester de la supériorité de l'Algérie et sa primauté».

A l'issue de la rencontre, la parole a été cédée aux personnels de la Région pour exprimer leurs préoccupations.

Suite à quoi, le général de Corps d'Armée a présidé une deuxième réunion regroupant le Commandement de la Région, les Commandants des Secteurs Opérationnels et leurs Etats-Majors, les Commandants des structures de formation, les Commandants des Unités de la Région et les Directeurs Régionaux, où il a suivi, d'abord, un exposé global sur le secteur de compétence présenté par l'Adjoint au Commandant de la Région, pour donner ensuite des instructions et des orientations portant dans l'ensemble sur la nécessité du travail soutenu et persévérant pour le maintien de l'état-prêt des personnels et des unités aux plus hauts niveaux.

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME Le terroriste Chellil El-Ouanas dit El Harith abattu à Boumerdes (MDN)

Un terroriste recherché, en l'occurrence Chellil El-Ouanas, a été abattu jeudi dans la wilaya de Boumerdes par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a récupéré des armes et une quantité de munitions, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficace de renseignements, un détachement de l'ANP a abattu, le 12 septembre 2019, suite à une embuscade tendue près de la zone de Tertara, commune de Ouled Aïssa, wilaya de Boumédès/ère Région militaire, le terroriste recherché «Chellil El-Ouanas» dit «El Harith», indique la même source, précisant que «l'opération s'est soldée par la saisie d'un (01) fusil de chasse modifié, une (01) arme blanche, une quantité de munitions et divers objets».

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, «un détachement de l'ANP, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale et les services des Douanes, a arrêté, à Tlemcen/2ème RM, un (01) narcotrafiquant et saisi 18,3 kilogrammes de kif traité, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi une autre quantité de la même substance s'élevant à 950 grammes détenue par trois (03) narcotrafiquants à bord d'un camion à Adrar/3ème RM», ajoute le communiqué du MDN.

Dans un autre contexte, «un détachement de l'ANP et des Garde-frontières ont appréhendé, lors d'opérations distinctes menées à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam/6ème RM, deux (02) individus et saisi 10 groupes électrogènes et deux (02) marteaux-piqueurs, alors que d'autres détachements de l'ANP ont mis en échec des tentatives de contrebande de 6 388 litres de carburant à Souk-Ahras, Tébessa et El-Taref/5ème RM». Par ailleurs, des Garde-frontières ont arrêté 14 immigrants clandestins de différentes nationalités à Naâma et Tlemcen/2ème RM, conclut la même source.

## 30<sup>È</sup> VENDREDI DU HIRAK À ALGER: Appel au départ de tous les symboles de l'ancien système

Les citoyens sont sortis dans les rues d'Alger, pour le 30<sup>ème</sup> vendredi consécutif, pour réclamer le départ de tous les symboles de l'ancien système et exprimer le refus de la tenue de l'élection présidentielle.

Drapés de l'emblème nationale et marchant le long des principales artères de la capitale, notamment la Grande-Poste, la place Maurice Audin et le Boulevard Zighout Youcef, les manifestants ont exigé le départ de «tous les symboles de l'ancien système» et «la libération des personnes arrêtées lors des manifestations».

Lors de cette marche encadrée par un dispositif sécuritaire important, ils ont également demandé, le départ du gouvernement, exprimant leur refus de la tenue de l'élection présidentielle.

D'autres manifestants scandaient notamment «libérez les personnes arrêtées», «non aux élections présidentielles supervisées par le gouvernement actuel « ou en encore «Nous ne nous arrêterons pas jusqu'à assurer la transition démocratique escomptée pour «le salut de l'Algérie».

Ces nouvelles manifestations interviennent au lendemain de l'adoption par le Parlement, en ces deux chambres, de deux textes de lois organiques relatives à l'Autorité nationale indépendante en charge des élections et au régime électoral.

La loi organique relatif à l'Autorité nationale indépendante en charge des élections prévoit le transfert de «toutes les prérogatives des autorités publiques, voire administratives en matière électorale, à l'Autorité indépendante en charge des élections».

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée avait exprimé, mercredi à Constantine, sa certitude de la tenue de l'élection présidentielle dans les «délais», grâce à la «bonne perception du peuple quant aux agendas de certaines parties, qui n'ont aucun lien avec l'intérêt du peuple algérien». Il avait ajouté que «personne n'a le pouvoir d'interrompre ou d'entraver la marche de l'Algérie et l'empêcher d'atteindre son objectif».

«Il est clair que la création de l'autorité nationale indépendante chargée des élections ainsi que l'amendement de la loi organique portant sur le régime électoral, ces deux projets de textes à présenter aux deux chambres du Parlement pour étude, discussion et approbation, avant d'être soumis au Conseil Constitutionnel, sont la preuve manifeste de la volonté et la détermination de l'Etat, avec toutes ses institutions, à aller de l'avant afin de mettre en place toutes les conditions pour réussir ce rendez-vous électoral majeur», a-t-il soutenu.

## LOGEMENT

## Plus de 49.000 logements AADL distribués depuis le début de l'année

Plus de 49.000 logements de la formule location-vente ont été distribués depuis le début de l'année à travers le pays, a affirmé jeudi à Sétif le directeur général de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL), Saïd Rouba. De janvier 2019 à ce jour, plus de 49.000 unités AADL ont été distribuées dans les diverses wilayas et l'opération se poursuit encore, a indiqué le même responsable à la maison de la culture Houari Boumediene au cours de la cérémonie de 1.500 logements AADL du site Bir Ennessa à l'entrée Est de la ville. Le responsable de l'Agence AADL a également assuré que le programme national de cette formule de logements avance à «bonne» rythme et ne reste à réaliser que le programme 2019 qui porte sur 90.000 unités dont l'appel d'offres a été lancé et l'ouverture des plis a été effectuée pour le choix des bureaux d'étude.

## FONDS DE LA ZAKAT : Hausse de la collecte à 140 milliards de centimes

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmeïdi a soutenu, jeudi à Blida, que la collecte du Fonds de la Zakat a atteint les 140 milliards de centimes, contre cinq milliards à ses débuts, grâce à l'adhésion de la société algérienne à ce projet.

«La société algérienne a adopté ce projet depuis sa fondation il y a 18 ans», a assuré Belmeïdi dans une déclaration à la presse, en marge d'une rencontre sur le Fonds de la Zakat, citant pour preuve, la «hausse de la collecte de ce fonds de cinq milliards de centimes à ses débuts, à 140 milliards en 2018».

«L'adhésion des algériens au Fonds de la Zakat a permis un renforcement de la relation entre le donateur et le donataire, parallèlement à une hausse des capitaux», a-t-il ajouté, escomptant une «nouvelle augmentation de cette collecte durant cette campagne 2019/2020, à mettre au profit des pauvres».

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a, par la même, souligné la contribution de ce Fonds dans le développement socio-économique, car il constitue un «régime économique divin ayant profité depuis sa fondation à près de trois millions de personnes, entre orphelins, veuves, nécessiteux», a-t-il affirmé.

Précédant au lancement officiel de la 18ème campagne nationale du fonds de la Zakat, Belmeïdi a recommandé l'impératif de «contribution à cette collecte, en application des préceptes de notre religion islamique et de la Sunna de notre prophète (QSSL)».

«Cette contribution sera d'un intérêt crucial pour les nécessiteux», a-t-il ajouté, informant que cette campagne nationale, la 18ème du genre, sera menée par nombre d'Oulemas et Chouyoukhs qui animeront, à l'occasion, des caravanes d'information, visant à sensibiliser les citoyens sur l'intérêt et le bien fondé du précepte de la Zakat, dans un ordre organisé.

Sur un autre plan, le ministre a estimé que le projet d'ouverture de guichets islamiques est une «revendication, légitime pour consacrer le développement», assurant que l'Etat soutient ce projet qui sera bientôt lancé. Des imams, Chouyoukh et cadres du secteur des affaires religieuses et des wakfs ont pris part à cette rencontre, ayant donné lieu à l'animation de nombreuses communications axées sur l'importance de la Zakat dans notre vie quotidienne et dans le développement socio-économique du pays. Auparavant, le ministre s'est rendu à la mosquée El Kaouther de Blida, ayant bénéficié dernièrement d'une opération de réaménagement. Il a procédé, à son niveau, à l'inauguration d'une salle de conférences, baptisée du nom du «Cheikh Abderrahmane Djilali».

APS

## CONSEIL DE LA NATION:

## Adoption des deux lois relatives à l'Autorité nationale indépendante des élections et au régime électoral

Les membres du Conseil de la nation ont adopté à l'unanimité, vendredi matin, les deux textes de lois organiques relatifs à l'Autorité nationale indépendante en charge des élections et au régime électoral lors d'une séance plénière présidée par Salah Goudjil, président par intérim du Conseil de la nation.

A l'issue de la séance de vote à laquelle a pris part le ministre des Relations avec le Parlement, Fethi Khouil, le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati a affirmé que ces deux textes de lois "sont d'une importance capitale à plus d'un titre, étant donné qu'ils marquent une rupture avec les anciennes pratiques qui ont tant marqué les opérations de vote dans notre pays et ont souvent donné lieu à tant de suspicion et de polémiques".

Ces deux textes "concrétisent la volonté du peuple au changement et son droit à choisir ses représentants en toute liberté et transparence, en écartant l'Administration des processus électoraux, du début jusqu'à la proclamation des résultats", a indiqué le ministre avant de relever que l'Autorité nationale indépendante en charge des élections, "de par sa composition et les missions qui lui sont confiées, est à même de garantir la transparence des élections et leur régularité, ce qui constitue un grand acquis pour notre pays et un pas géant vers la consécration des préoccupations légitimes de notre peuple ainsi que ses aspirations à la moralisation de la vie politique et à l'exercice de son droit à choisir ses représentants en toute liberté".

"Cette adoption reflète avec sincérité votre soutien à la nouvelle vision de réforme du cadre juridique régissant les élections et se veut une consolidation de la confiance du citoyen en les institutions de l'Etat chargés de l'encadrement des élections", a indiqué le ministre qui s'adressait aux membres du Conseil de la nation.

Et d'ajouter "par votre adoption des deux textes, vous avez signé l'acte de naissance d'un nouveau système qui marquera la vie politique en Algérie, dès leur publication au journal officiel".

Zeghmati a, d'autre part, saisi l'occasion pour exprimer son refus du terme "surveillance" des élections, confiée ordinairement à des organisations internationales et régionales.

Néanmoins, en contrepartie, poursuit le ministre, "l'Etat dis-

pose d'une pleine souveraineté pour l'exercice de son droit en la matière et peut convier celui qu'il juge plus à même d'observer le processus démocratique et non pas de le surveiller", a-t-il insisté.

Le président par intérim du Conseil de la nation a qualifié, pour sa part, le vote d'"historique", car "en harmonie avec les souhaits du peuple et un éclaircissement des choses notamment chez ceux qui ont d'autres agendas spéciaux".

"Par notre adoption des deux projets de loi, nous avons ouvert la porte directement à l'application des articles 7 et 8 de la Constitution et il ne reste, par la suite, que de se mettre au travail", appelant à cette occasion, à la mobilisation de tous pour faire face à l'étape de l'après-Présidentielle, à faire preuve d'engagement et au changement des mentalités", a ajouté M.Goudjil.

Le rapporteur de la Commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial a quant à lui, estimé que l'Autorité nationale indépendante en charge des élections "est une des grandes réalisations de la nouvelle ère en Algérie", une réalisation "qui n'est pas seulement une mutation mais une révolution, voire même une résultante de la démocratie, du dialogue et de la concertation".

Plusieurs sénateurs dont les présidents des trois groupes parlementaires du Conseil (FLN, RND et Tiers présidentiel) étaient intervenus lors du débat des deux projets de loi présentés par le ministre de la Justice, pour saluer les importantes dispositions contenues dans les deux textes, lesquelles ont consacré le principe du libre choix du peuple et conféré la légitimité à la pratique politique.

Les intervenants ont salué, par ailleurs, les efforts de l'institution militaire dans l'accompagnement du mouvement populaire pour revendiquer ses droits légitimes mais aussi le travail de l'instance nationale de dialogue et de médiation (INDM) visant à trouver une issue consensuelle pour sortir



de la crise que traverse le pays.

Les interventions ont, également, porté sur l'impératif d'organiser une élection présidentielle transparente et régulière dans les plus brefs délais, estimant que les deux projets de loi "traduisent réellement les revendications du Hirak pacifique en vue de concrétiser l'Etat de Droit, renforcer l'expérience démocratique, consolider les droits et libertés individuels et édifier une nouvelle Algérie où seront consacrées la justice et l'égalité entre les citoyens".

Pour rappel, l'Assemblée populaire nationale (APN) avait adopté, hier jeudi, les deux textes de loi. Le texte d'amendement partiel de la loi organique relative aux élections prévoit plusieurs nouvelles dispositions pour garantir la régularité, la transparence et l'impartialité des prochaines échéances.

Le projet de loi organique relatif à l'Autorité nationale indépendante en charge des élections prévoit le transfert "de toutes les prérogatives des autorités publiques, voire administratives en matière électorale, à l'Autorité indépendante en charge des élections".

Celle-ci aura "le statut de personne morale et l'autonomie administrative et financière, et aura pour mission d'organiser, de surveiller le processus électoral et de superviser toutes ses étapes, depuis la convocation du corps électoral jusqu'à l'annonce des résultats préliminaires".

Cette autorité aura toutes les prérogatives, qui étaient confiées à l'administration publique en matière électorale et disposera de son propre budget

de fonctionnement et des affectations destinées aux opérations électorales.

Selon ce projet de loi, composé de 54 articles, l'Autorité procédera à la tenue du fichier national du corps électoral et des listes électorales des communes et des centres diplomatiques et consulaires à l'étranger, outre la réception et l'examen des dossiers de candidatures pour le poste de président de la République.

Elle aura également pour mission le contrôle du financement de la campagne électorale. En ce qui concerne le projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique relative au régime électoral, les amendements introduits ont porté sur la préparation et l'organisation des opérations électorales, en sus d'un volet réservé à l'élection présidentielle.

Parmi les modifications introduites par le projet de loi, il y a lieu de citer l'obligation pour le concerné de déposer en personne la déclaration de sa candidature au poste de président de la République auprès du président de l'Autorité nationale indépendante en charge des élections "au lieu du Conseil constitutionnel", ainsi que la condition d'être titulaire d'un diplôme universitaire ou d'un titre équivalent.

Par ailleurs, le nombre de formulaires de souscription de signatures individuelles a, en vertu du même texte, été "réduit" à 50.000 signatures individuelles d'électeurs inscrits sur une liste électorale, au lieu de 60.000 signatures avec l'annulation de la liste de 600 signatures individuelles d'électeurs.

## APN:

## Séance plénière consacrée à la validation de la qualité de membre de nouveaux députés

Les députés à l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, jeudi en séance plénière présidée par Slimane Chenine, le rapport de la Commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés concernant la validation de la qualité de membre de nouveaux députés.

Au terme de l'approbation des deux projets de loi relatifs aux élections, une séance plénière à la chambre basse du Parlement a été consacrée à la validation de la qualité de membres de nouveaux membres. Il s'agit d'un remplacement de

cinq (5) députés du Parti des travailleurs (PT) suite à leur démission, deux (2) députés du Front de libération nationale (FLN), un (1) député du Front des forces socialistes (FFS) et un (1) autre député indépendant.

Il a été procédé, également, à la validation de la qualité de membre de deux nouveaux députés en remplacement de Toufik Bouziane et Mohamed Baba Ali, décédés, et d'un autre député en remplacement de M. Fathi Khouil, nommé ministre des Relations avec le Parlement. Dans le même

contexte, et compte tenu de la correspondance du président de l'APN, le 9 septembre courant, relative au rapport de validation de la qualité de membre de nouveaux députés, faisant état d'une exception concernant le remplacement du député FLN, Mourad Halis dans le rapport de la commission, jusqu'à ce que soit tranché son recours en annulation présenté devant le Conseil de l'Etat, la commission a décidé d'en faire une exception dans le rapport de validation de la qualité de membre jusqu'à la prononciation du verdict.

## 10<sup>E</sup> ATELIER DE LA LOPIS: Poursuite des travaux à Nouakchott

Les travaux du 10<sup>e</sup> atelier de la Ligue des Oulémas, prêcheurs et imams du Sahel (LOPIS) qui se poursuivent, pour leur deuxième et dernière journée, seront sanctionnés, jeudi soir, par l'annonce officielle de la publication du «premier» Guide religieux et scientifique contre les risques de l'extrémisme violent.

La deuxième journée de l'atelier, organisé en collaboration avec l'Unité de fusion et de liaison (UFL), verra l'intervention des représentants de la Guinée-Conakry et du Tchad pour faire part de leurs observations et propositions, qui sera suivie d'un débat, avant la présentation des recommandations et l'annonce officielle de l'élaboration et de la rédaction dudit Guide.

Ouverts par le ministre mauritanien des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel, Dah Ould Sidi Ould Amar Taleb, les travaux de la 10<sup>e</sup> journée de cet atelier ont été marqués par plusieurs interventions d'Oulémas des pays du Sahel, membres de la Ligue, et des représentants des instances participantes, à l'instar de l'Unité de fusion et de liaison (UFL), du Centre africain d'études et de recherches sur le terrorisme (CAERT) relevant de l'Union africaine (UA) et de la Mission de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel.

Au premier jour des travaux, les participants ont été unanimes à affirmer que la publication du premier Guide religieux contre l'extrémisme constituait une étape opérationnelle «décisive», pour la Ligue depuis sa création en Algérie en 2003.

Lors de cette rencontre organisée par la LOPIS, deux jours durant, en collaboration avec l'UFL, les conférenciers ont mis l'accent sur l'im-

pératif de poursuivre les efforts dans ce sens, tout en accordant un intérêt particulier au plan opérationnel.

Indiquant, en marge de cette manifestation, que le Guide, objet de la rencontre, était «le premier du genre dans la région et dans le monde musulman, le président de la Ligue a fait savoir que ce manuel avait inclus une correction de plusieurs notions, fatwas et faux termes susceptibles de faire des jeunes une proie facile.

M. Mohamed Dhif, secrétaire général par intérim de la LOPIS, a rappelé, quant à lui, que les activités de la Ligue avaient été marquées par une série de rencontres consacrées exclusivement à la sensibilisation, à la lutte contre «le radicalisme et la déformation de l'image de l'Islam dans le monde», ajoutant que l'action de la Ligue en est à la phase pratique, laquelle sera cristallisée par la relance des projets pratiques pour la résolution de la problématique de «compréhension des textes».

Pour sa part, Cheikh Kamel Chekkat, représentant de l'Algérie, également membre fondateur de la Ligue, avait démontré l'intérêt particulier qu'accorde l'Algérie au sujet du radicalisme et aux dangers de l'extrémisme en adoptant de nouvelles méthodes de travail, au diapason des derniers développements pour faire face à ce phénomène, par les idées.

Il avait estimé, en outre, que l'élaboration d'un guide



religieux «se veut une étape cruciale et décisive dans l'histoire de la Ligue depuis sa création en 2013 à Alger». Ce guide sera mis, après son élaboration définitive, à la disposition des Oulémas, prêcheurs et imams en vue de «lutter contre l'extrémisme, rétorquer aux ambiguïtés et renforcer les principes de la paix et de la réconciliation» à travers les propositions des membres pour «renforcer et améliorer le contenu de l'enseignement de l'éducation religieuse au sein des écoles», a affirmé le SG par intérim de la LOPIS.

Le projet du «Guide des bonnes pratiques pour l'enseignement de l'éducation religieuse dans la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent» comprend trois axes «La terminologie», «La morale» et «Les ambiguïtés» et prend en considération les spécificités de chaque état membre de la LOPIS.

Le 10<sup>e</sup> atelier de la LOPIS intervient après une série de rencontres tenues ces deux

dernières années, en application de l'accord ayant sanctionné, les 6 et 7 juillet 2017, le 6<sup>e</sup> atelier abrité à Nouakchott, où il a été convenu de la nécessité de renforcer les programmes scolaires d'enseignement de l'éducation religieuse et de les adapter pour faire face aux défis actuels, selon la même source.

Créée en 2010, l'Unité de fusion et de liaison (UFL) est un mécanisme régional de coordination sécuritaire et d'échange d'information entre les pays du Sahel dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

Prenent part à l'atelier des Imams, prédicateurs, Oulémas et Mourchidine représentant les pays membres de la Ligue (Algérie, Mauritanie, Libye, Mali, Nigeria, Niger, Burkina Faso et Tchad), outre trois autres pays observateurs dans le cadre du processus de Nouakchott (Côte d'Ivoire, Guinée), ainsi que des représentants d'organisations régionales et continentales et des universitaires.

## LOPIS: Appel à introduire les recommandations dans les stratégies nationales de prévention contre l'extrémisme violent (CAERT)

Le représentant du Centre africain d'études et de recherches sur le terrorisme (CAERT) de l'Union africaine (UA), Ameur Dahmani a appelé, jeudi, à introduire les recommandations issues du 10<sup>e</sup> atelier de la Ligue des Oulémas, prêcheurs et imams du Sahel (LOPIS), tenu à Nouakchott, dans les stratégies nationales de prévention contre l'extrémisme violent.

Intervenant à la deuxième journée des travaux du 10<sup>e</sup> atelier de la LOPIS, M. Dahmani a mis l'accent sur la nécessité d'introduire les recommandations issues de cette rencontre, visant l'élaboration du texte définitif du «Guide des bonnes pratiques pour l'enseignement de l'éducation religieuse de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent», dans les stratégies nationales de prévention des jeunes en général, et des élèves en particulier, contre l'extrémisme violent.

La participation du CAERT aux travaux du 10<sup>e</sup> atelier vise à «apporter un appui de fond à la LOPIS et à renforcer ses capacités», soulignant, dans ce sens que cette problématique récurrente exige la recherche de moyens efficaces pour faire face aux publications de propagande terroriste et de radicalisation

diffusées sur Internet et la suppression des contenus terroristes, sans toucher à la liberté d'accès à internet.

Tout un chacun, a-t-il poursuivi, devrait réfléchir, particulièrement, à la manière de protéger et de prémunir les jeunes contre la machine de propagande des organisations terroristes, à travers, notamment, l'introduction de tels projets réalisés par la LOPIS (Le Guide des bonnes pratiques pour l'éducation religieuse de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent) dans les programmes éducatifs publics.

Pour ce faire, les Oulémas, prêcheurs et imams du Sahel doivent investir, en force, le monde virtuel, afin de propager les idées positives et saines sur la religion sur les réseaux sociaux et les sites électroniques, d'attirer les jeunes notamment influençables et de ne pas laisser, ainsi, le champ libre aux organisations terroristes. M. Dahmani a appelé, aussi, les imams du Sahel à «recourir aux mêmes méthodes de propagande adoptées par les organisations terroristes dont les réseaux sociaux», tout en privilégiant les discours anti-radicalisation. Ouvert Mercredi à Nouakchott, le 10<sup>e</sup> atelier de la LOPIS qui sera sanctionné par l'élaboration définitive et officielle

du texte du premier «Guide des bonnes pratiques pour l'éducation religieuse de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent», intervient après une série de rencontres tenues ces deux dernières années, en application de l'accord ayant sanctionné, les 6 et 7 juillet 2017, le 6<sup>e</sup> atelier abrité à Nouakchott. Organisé par la Ligue en coordination avec l'UFL des Etats du Sahel, l'atelier verra la participation du «Centre africain des études et recherches sur le terrorisme (CAERT) relevant de l'UA» et de «la mission de l'UA au Mali et au Sahel». Créée en 2010, l'Unité de fusion et de liaison (UFL) est un mécanisme régional de coordination sécuritaire et d'échange d'information entre les pays du Sahel dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

Prenent part à l'atelier des Imams, prédicateurs, Oulémas et Mourchidine représentant les pays membres de la Ligue (Algérie, Mauritanie, Libye, Mali, Nigeria, Niger, Burkina Faso et Tchad), outre trois autres pays observateurs dans le cadre du processus de Nouakchott (Côte d'Ivoire, Guinée), ainsi que des représentants d'organisations régionales et continentales et des universitaires.

## LOPIS: Les imams du Sahel plaident pour la généralisation de l'usage du «Guide des bonnes pratiques contre l'extrémisme»

Le président de la Ligue des oulémas, prêcheurs et imams du Sahel, Ahmed Mortadha, a appelé jeudi à Nouakchott (Mauritanie) les pays musulmans à généraliser l'usage du «Guide des bonnes pratiques en matière d'enseignement de l'éducation religieuse face à l'extrémisme violent et à la radicalisation».

Dans une déclaration à l'APS, au terme des travaux du 10<sup>e</sup> Atelier de la Ligue des oulémas, prêcheurs et imams du Sahel (LOPIS), sanctionnés par l'annonce officielle de la publication du premier Guide contre l'extrémisme, fruit de six années de travail, M. Mortadha a indiqué que la Ligue était «disposée à mettre ce guide à la disposition des pays musulmans afin d'en généraliser l'usage pour éviter aux jeunes de tomber dans le piège de l'extrémisme violent».

«S'il est vrai que la LOPIS est une organisation régionale comprenant des pays du Sahel, rien ne l'empêche de faire bénéficier toute l'humanité de ce premier guide du genre contre l'extrémisme violent», a-t-il estimé.

«Convaincue de l'impératif d'intensifier les efforts de tous les acteurs, notamment ceux intervenant dans la sphère religieuse tels les oulémas, les prêcheurs et les imams du monde entier, pour répandre les véritables préceptes de la religion conformément aux principes du juste milieu et de modération contre les courants takfirî», la LOPIS plaide pour la généralisation de l'usage de ce Guide des bonnes pratiques.

Les travaux de ce 10<sup>e</sup> Atelier de la LOPIS, organisé en collaboration avec l'Unité de fusion et de liaison (UFL), en application des recommandations de la 6<sup>e</sup> Rencontre de Nouakchott, tenue en 2017, ont débuté mercredi avec la participation d'imams, de prêcheurs et d'oulémas du Sahel qui ont examiné le contenu du Guide des bonnes pratiques pour l'enseignement de l'éducation religieuse dans la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent.

Ce Guide qui comprend trois axes, à savoir «La terminologie», «La morale» et «Les ambiguïtés», sera mis à la disposition des oulémas, prêcheurs et imams en vue de «lutter contre l'extrémisme, rétorquer aux ambiguïtés et renforcer les principes de la paix et de la réconciliation» à travers les propositions des membres pour «renforcer et améliorer le contenu de l'enseignement de l'éducation religieuse dans les écoles», a affirmé le secrétaire général par intérim de la LOPIS, Mohamed Dif.

Outre l'UFL, le Centre africain d'études et de recherches sur le terrorisme (CAERT) relevant de l'Union africaine (UA) et la Mission de l'UA au Mali et au Sahel ont pris part aux travaux de cet atelier.

Créée en 2010, l'Unité de fusion et de liaison (UFL) est un mécanisme régional de coordination sécuritaire et d'échange d'informations entre les pays du Sahel dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

Créée à Alger en 2013, la LOPIS compte des imams, prêcheurs et oulémas des huit pays membres (Algérie, Mauritanie, Libye, Mali, Nigeria, Niger, Burkina Faso et Tchad), et de deux pays observateurs dans le cadre du processus de Nouakchott (Côte d'Ivoire, Guinée), ainsi que des représentants d'organisations régionales et continentales et des universitaires.

## PÉTROLE:

**Arkab : «Nécessité d'une application stricte des engagements de l'Opep+ à réduire la production»**

Le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab a insisté jeudi à Abu Dhabi sur la nécessité d'une application stricte des engagements des pays de l'Opep et Non Opep à réduire leur production pétrolière conformément à l'accord de coopération en vigueur jusqu'à fin 2019, a indiqué jeudi le ministère de l'Énergie dans un communiqué.

«Les discussions entre les ministres ont porté sur l'application stricte de l'accord Opep/ non Opep, de réduire leur production de 1,2 millions de barils/jour, afin d'atteindre l'objectif de stabiliser le marché pétrolier», a précisé le ministre à l'issue de la 16ème réunion du Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep-non Opep (JMMC), tenue à Abu Dhabi (Émirats-Arabs Unis).

Il a également affirmé que «l'Algérie s'engage à participer, pleinement, à toute approche dont l'objectif est de stabiliser le marché et assurer son équilibre».

«Cette réunion a été très importante.

Elle a permis aux ministres de relever le niveau d'engagement appréciable des membres excepté le Nigeria, le Kazakhstan et l'Irak», a ajouté M. Arkab.

Lors de la réunion de JMMC, les pays membres se sont mis d'accord pour continuer leurs efforts pour atteindre l'équilibre du marché et sa stabilisation pour l'intérêt des producteurs et consommateurs, ajoute le communiqué. «Les ministres ont convenu d'inciter les pays ayant dépassé leur niveau de production à se conformer à l'accord durant le mois d'octobre», note le ministère de l'Énergie.

En décembre 2018, l'Opep avait convenu avec dix pays producteurs non-Opep, d'une baisse conjointe de leur production de 1,2 million de barils, avec une réduction de 800.000 barils/jour par l'Opep et de 400.000 barils/jour par ces pays producteurs non-Opep.

Cet accord a été reconduit pour une durée supplémentaire de 9 mois allant du 1er juillet 2019 jusqu'à 31 mars 2020.

Dans le communiqué final rendu public suite à la réunion du JMMC, ce Comité a insisté sur la nécessité d'un engagement continu en faveur de la «Déclaration de coopération» en soutien de la stabilité du marché pétrolier sur une base durable. S'agissant de l'engagement des pays participants à l'accord de réduction de la production, la conformité avec les ajustements de production volontaires a été de 136% au mois d'août. Toutefois, le JMMC a



insisté sur les principes fondamentaux sur lesquels repose la déclaration de conformité, à savoir l'équité, la justice et la transparence. Il a dans ce cadre exhorté tous les pays participants à redoubler d'efforts pour se conformer pleinement et en temps voulu à leurs ajustements volontaires de production.

«Tous les pays participants présents, en particulier ceux qui ne se sont pas encore entièrement conformés à leurs ajustements, ont été sans équivoque en fournissant des assurances inébranlables de leur détermination à se conformer au moins à 100% pour le reste de l'année», note le JMMC. Les pays qui se sont trop conformés ont également réitéré leur contribution volontaire. «En conséquence, la conformité globale sera amenée à des niveaux

record», selon le JMMC. Ce Comité a d'autre part observé la baisse récente des niveaux des stocks commerciaux dans les pays de l'OCDE, en particulier aux États-Unis, même s'ils restent au-dessus de la moyenne des cinq dernières années.

Il a également été noté que tous les principaux points de repère sont «maintenant rétrogradés».

Le JMMC a par ailleurs analysé les incertitudes critiques auxquelles l'économie mondiale était confrontée en 2019 et 2020, y compris les tensions liées au commerce, les politiques monétaires et d'autres facteurs macroéconomiques. Dans ce contexte, il a exhorté les autorités à rester vigilantes dans la surveillance de la situation des marchés pétroliers avant les réunions ministérielles de début décembre.

«Malgré ce contexte difficile, le partenariat dans le cadre de la déclaration de coopération continu de servir de symbole de la fiabilité et de la cohérence du marché mondial du pétrole, rassurant ainsi les producteurs, les consommateurs et l'économie mondiale», note le JMMC.

À la lumière de ces incertitudes macroéconomiques, le JMMC a convenu que «le renforcement de la coopération et du dialogue était plus important que jamais».

Pour cette raison, il a souligné son attachement à la charte de coopération historique signée lors de la 6e réunion ministérielle de l'OPEP et non-OPEP le 2 juillet dernier à Vienne.

« Cette initiative unique offre une plate-forme pour faciliter le dialogue entre les pays participants, visant à promouvoir la stabilité des marchés pétroliers, la coopération technologique et dans d'autres domaines, au profit des producteurs de pétrole, des consommateurs, des investisseurs et de l'économie mondiale», note le JMMC.

La prochaine réunion du JMMC devrait avoir lieu le 4 décembre prochain à Vienne (Autriche).

Ce Comité est composé de l'Algérie, Arabie Saoudite, Émirats Arabes Unis, Irak, Koweït, Nigeria, Venezuela, la Russie et Kazakhstan.

## MICRO ENTREPRISES:

**Dégel de toutes les activités créées dans le cadre des dispositifs d'appui dans les wilayas du Sud**

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, Tidjani Hassan Haddam, a annoncé jeudi à Alger le dégel, à titre exceptionnel au profit des wilayas du Sud, de toutes les activités créées dans le cadre des dispositifs d'appui à la création des micro entreprises.

Président une rencontre sur la gestion du dossier de l'emploi dans les wilayas du Sud, le ministre a annoncé «le dégel, à titre exceptionnel au profit des wilayas du Sud, toutes les activités créées dans le cadre des dispositifs d'appui à la création des micro entreprises», précisant que cette décision «concerne les activités de transport, tous types confondus, et bien d'autres projets, et ce sur instruction du Premier ministre».

Après avoir déclaré être «conscient de la situation des demandeurs d'emploi dans les wilayas du Sud» et qu'il «partage leurs légitimes préoccupations», M. Haddam a affirmé que cette état de fait «requiert la conjugaison des efforts de tous les secteurs concernés pour une prise en charge optimale des préoccupations des demandeurs d'emploi, particulièrement les jeunes».

Il a appelé, dans ce sens, à «œuvrer à adapter la demande à la réalité du développement de manière à créer la richesse locale et contribuer, ainsi, à la relance de l'économie nationale». Evoquant quelques résultats en matière de placement de demandeurs d'emplois durant les mois de juin et de juillet 2019 dans les wilayas du Sud, le ministre a fait état de «plus de 3.100 placements dans le cadre classique (médiation de l'Agence nationale de l'emploi, ANEM) et plus de 280 placements dans le cadre des dispositifs des contrats de travail aidés (CTA)».

Treize autorisation exceptionnelles ont été établies par des walis pour le recrutement de 340 mains d'œuvre hors wilayas», a ajouté M. Haddam précisant qu'il s'agissait de spécialités ne pouvant être pourvues localement dans les secteurs des hydrocarbures, du bâtiment, des travaux publics et du tourisme».

Concernant la création d'activité dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) et du Fonds national d'assurance chômage (CNAC), le ministre a fait état, pour la même période, du «financement de plus de 190 microprojets ayant permis la création de plus de 455 emplois contre 111 projets, durant la même période de l'année 2018, et qui avaient permis la création de 291 emplois, soit un taux de croissance estimé à 71%».

En dépit des réalisations accomplies au niveau de ces wilayas, les chiffres enregistrés ne traduisent pas nos am-

bitions et les attentes des citoyens en matière d'emploi et de résorption du chômage», a indiqué le ministre, imputant certaines causes «entravant le placement de la main d'œuvre locale» au «décalage entre la formation et les besoins du marché de l'emploi».

«Les visites des cadres centraux sur le terrain dans les wilayas du Sud et les rapports émanant des services du secteur ont fait ressortir certains constats comme des «conditions rédhitoires» imposées par certaines sociétés et entreprises économiques activant dans la région pour des postes qui ne requièrent pas de hautes qualifications», a ajouté le Premier responsable du secteur.

Entre autre facteurs, le ministre a cité «l'opacité qui caractérise la gestion des offres d'emploi de la part de certaines entreprises qui ne respectent pas l'obligation de passer par le canal de l'ANEM dans le cadre de la médiation» et «l'attermoisement dans l'annonce des listes définitives des opérations de sélection, entraînant souvent des protestations de la part des demandeurs d'emploi».

Partant, M. Haddam a estimé que «la conjoncture exceptionnelle que traverse le pays exige de nous de redoubler d'efforts», notamment à travers «l'aplanissement des tous les obstacles et l'adoption de la transparence dans la gestion des programmes relatifs à l'emploi», exhortant les responsables du secteur à «adhérer à cette démarche, à travers leur mobilisation entière pour assumer les responsabilités qui leur incombent». S'agissant du traitement des offres d'emploi et du placement des demandeurs, le ministre a souligné la nécessité de «la parfaite coordination entre les différentes instances, sous la tutelle, et tous les secteurs concernés par le dossier de l'emploi au niveau des wilayas du Sud, notamment à travers la redynamisation du rôle des commissions intersectorielles locales, qui constituent le cadre adéquat pour conférer davantage l'efficacité et de coordination au niveau local».

Mettant en avant, en outre, la nécessité de la coordination permanente et continue avec le secteur de la Formation professionnelle et de l'amélioration du niveau de qualification des demandeurs d'emploi pour être au diapason des exigences des entreprises de recrutement, M. Haddam a prôné le travail en concert avec les secteurs de l'industrie et de l'énergie, dans le cadre d'une vision prospective, afin de recenser la liste des métiers d'avenir au niveau de ces wilayas pour permettre aux secteurs de la Formation et de l'enseignement professionnels et de l'Enseignement supérieur de mettre en place des programmes dans ces nou-



velles spécialités». Par ailleurs, le ministre a appelé à «accélérer l'élaboration de cartographies des activités disponibles dans chaque wilaya afin de définir les secteurs qui peuvent accueillir les projets d'investissement, et renforcer le rôle du contrôle, d'accompagnement et d'orientation pris en charge par les services de l'Inspection du travail, afin de veiller à l'application de la législation du travail», soulignant la nécessité «de faire participer la société civile en vue de contribuer, en tant que partenaire des instances publiques, dans le cadre des espaces de concertation».

À cette occasion, le ministre a affirmé que «les portes du dialogue avec le partenaire social restent ouvertes», dans l'objectif de dépasser les obstacles et trouver les solutions adéquates aux préoccupations des employés de l'ANEM».

D'autre part, le ministre a tenu à saluer «tous les pas entrepris par le Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP), à sa tête le moudjahid, le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, en se tenant au côté du peuple algérien en cette période sensible et en adoptant des positions fermes en faveur de la protection du pays et du citoyen, permettant ainsi de prémunir le pays contre l'instabilité».

## LOI DE FINANCES 2020: Maintien des dépenses sociales en dépit des contraintes financières

L'avant projet de loi de finances 2020 (PLF 2020) maintient les dépenses budgétaires sociales inchangées, en dépit des contraintes financières auxquelles fait face le pays.

Le PLF 2020 repose sur des perspectives prudentes des recettes de fiscalité pétrolière à la lumière d'une conjoncture particulière, marquée par l'instabilité des marchés des hydrocarbures et prévoit, en dépit d'une croissance relativement soutenue avec un taux d'inflation maîtrisé, le maintien total de la politique sociale de l'Etat avec une grande rationalisation des importations des biens et services, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre rendu public, mercredi, à l'issue de la réunion du Gouvernement.

Intervenant à l'issue de la présentation du PLF 2020 par le ministre des Finances, le Premier ministre, Noureddine Bedoui, a affirmé que ce texte «doit préserver le caractère social de l'Etat, sans remise en question des acquis réalisés au profit du citoyen». Pour rappel, une enveloppe budgétaire de 1,763 milliards de DA a été allouée aux transferts sociaux dans le cadre de la loi de finances 2019 (contre 1,760 milliards de DA en 2018), soit près de 21% de la totalité du budget de l'Etat de l'année en cours.

Le budget des transferts sociaux au titre de l'exercice 2019 englobait plus de 445 mds DA destinés au soutien aux ménages, 290 mds DA aux retraités, auxquels s'ajoute une dotation d'appui de 500 mds DA à la Caisse Nationale des Retraites (CNR).

Ces transferts sociaux couvraient également un montant de 336 mds DA pour la politique publique de santé et plus de 350 mds DA pour la politique publique de l'habitat, auxquels s'ajoutent près de 300 mds DA mobilisés pour ce secteur par le Fonds National d'Investissement (FNI).

Le Premier ministre a appelé tous les secteurs «à être à la hauteur de la rigueur financière et budgétaire imposée par la conjoncture et à faire montre d'un sens élevé de responsabilité à l'égard des grands défis qui attendent le pays.

Il a exhorté, en outre, à la rationalisation de la gestion des affaires publiques, qu'il a qualifiée de «responsabilité et devoir nationaux» que tout un chacun se doit d'assumer, à travers la rationalisation de la consommation et le bannissement de toutes formes d'excès ou de gaspillages. Le Premier ministre a ordonné la poursuite de la mise en œuvre de décisions du Gouvernement tendant à réduire le déficit de la balance des paiements et à préserver les réserves de change.

Dans ce cadre, il a été demandé au staff gouvernemental de fournir davantage d'efforts en vue de réduire au



maximum la facture des importations. En vue d'accroître le recouvrement des recettes et droits de l'Etat et des Collectivités locales, M. Bedoui a demandé à ce que les objectifs devant être atteints au titre du PLF 2020 soient clairement définis conformément à une nouvelle vision qui repose sur l'engagement de concrétiser les résultats tracés, avec la mise en place de tous les moyens et mesures incitatives au profit des agents chargés des opérations de recouvrement, en vue d'atteindre ces objectifs qui feront l'objet d'évaluation périodique.

Il a appelé également à la rationalisation des dépenses de fonctionnement des Administrations publiques, à la réactivation de l'application des nouvelles dispositions de délégation du service public, en confiant la gestion des structures publiques de proximité au profit des jeunes porteurs d'idées ou un groupe de jeunes diplômés d'université et d'instituts, tels que les crèches et garderies, les bibliothèques communales, les piscines de proximité, les marchés communaux de proximité et d'autres structures de proximité.

La première mouture du PLF-2020 prévoit «un retour progressif de la courbe budgétaire suivant la logique de rigueur, de rationalisation et d'assainissement des finances publiques, avec la mise en place des objectifs de retour des équilibres macro économiques et le maintien de l'aide sociale de l'Etat aux catégories vulnérables et du pouvoir d'achat des citoyens.

Le projet de loi vise la mise en œuvre des grands axes consistant en la rationalisation des dépenses de fonctionnement des services et des administrations publiques, la rationalisation des dépenses publiques et des recettes

issues des services et des biens, le renforcement de l'attractivité économique nationale, l'amélioration du climat d'affaires, la diversification et l'élargissement des sources de financement de l'économie nationale, l'amélioration des recettes ordinaires du budget de l'Etat à travers l'augmentation du rendement des opérations du recouvrement fiscal et la simplification des procédures fiscales et douanières ainsi que la lutte contre l'évasion fiscale.

Les dépenses publiques devront connaître une baisse de -9,2 %, due à la baisse des dépenses de fonctionnement (près de -1,2 %) et des dépenses d'équipement (-20,1 %), et ce «après les opérations de régulation et d'encadrement des dépenses de l'Etat».

Quant aux recettes publiques et en dépit de la hausse qu'elles ont enregistrée, soit 5,3 % pour la fiscalité ordinaire, elles connaîtront, globalement, une baisse de -8,3 % en raison de la fiscalité pétrolière, qui atteindra 2.200,3 mds DA en 2020.

La loi de Finances 2019, basée sur un prix référentiel du baril à 50 dollars, un taux de croissance de 2,6 % et un taux d'inflation de 4,5 %, avait prévu des recettes estimées à 6.508 mds DA, dont 2.714 mds DA en fiscalité pétrolière, ainsi que des dépenses de l'ordre de 8.557 mds DA.

Concernant les dispositions législatives et fiscales proposées, elles s'inscrivent dans le cadre de la consécration de l'efficacité du système fiscal à travers l'amélioration du niveau de recouvrement fiscal et l'augmentation des recettes budgétaires de l'Etat notamment par la fiscalité ordinaire et l'élargissement progressif de la base de l'assiette fiscale, selon le communiqué de la réunion du conseil du gouvernement.

## INVESTISSEMENT ÉTRANGER: Levée des restrictions prévues dans le cadre de la règle 51/49 % (PLF 2020)

L'avant-projet de loi de finances 2020 présenté, mercredi, en Conseil du gouvernement, propose la levée des restrictions prévues dans le cadre de la règle 51/49 % applicables aux investissements étrangers en Algérie pour les secteurs non stratégiques.

Cette mesure vise, selon le communiqué des services du Premier ministre, «à renforcer l'attractivité de l'économie nationale».

Instaurée en vertu de la loi finances 2009, la règle dite 51/49 % fixe la part de participation d'un investisseur étranger dans une société de droit algérien à 49 %, contre un taux de 51 % du capital social pour l'investisseur local.

En 2016, cette règle a été retirée du code de l'investissement, dans le cadre de la réforme du Codes des investissements, pour être encadrée, depuis, par les lois de Finances successives.

Dans l'objectif de drainer des capitaux étrangers au profit de l'économie nationale, créer de la richesse et des emplois et la promotion des activités économiques dans plusieurs secteurs, qui pâtissent de contraintes et d'entraves inhibant l'acte d'investir, le Premier ministre a appelé à la mise en place de tous les mécanismes pratiques à même d'améliorer le climat d'affaires et de réunir toutes les conditions incitatives.

Pour encourager l'investissement local, M. Bedoui a appelé à l'exonération des start-up et des investissements des jeunes porteurs des projets des différents impôts et taxes et la mise en place de mesures incitatives, à même de leur faciliter l'accès au foncier aux fins d'extension de leurs projets.

M. Bedoui a ordonné de charger une commission composée des ministères des Finances, de l'Industrie, de l'Environnement, du Travail, du Commerce et de l'Agriculture, de proposer une série de mesures et de facilitations indispensables, au titre de ce projet de loi, en vue d'amener cette catégorie d'entreprises à concrétiser ses projets.

## Recours éventuel au financement extérieur pour les projets économiques structurels (PLF 2020)

Le projet de loi de finances 2020 (PLF 2020), présenté mercredi dernier en conseil du Gouvernement, propose le recours éventuel aux institutions financières internationales de développement pour obtenir un financement étranger en faveur des projets économiques structurels.

«Le projet de loi propose la possibilité de recourir, de manière sélective, au financement extérieur auprès des institutions financières mondiales de développement en vue de financer les projets économiques structurels et rentables avec des montants et des délais en rapport avec le rendement de ces projets et leur solvabilité», a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

Pour rappel, la dette externe de l'Algérie ne dépasse pas, actuellement, 1% du PIB tandis que la dette publique interne s'élevait en 2018 à plus de 37% du PIB. Par ailleurs, il existe plusieurs institutions financières internationales de développement, dont l'institution financière relevant de la Banque mondiale (BM), la Banque islamique de développement (ISBD), la Banque européenne d'investissement (BEI) et bien d'autres.

M. Bedoui a donné des instructions à l'effet d'élaborer le PLF 2020 à la lumière du recours au financement conventionnel en s'appuyant essentiellement sur les recettes budgétaires ordinaires.

Ainsi, le Gouvernement a préféré le financement extérieur pour encourager les projets économiques vitaux au lieu de poursuivre le financement non conventionnel, qui pourrait alourdir davantage la dette publique interne.

L'Algérie avait procédé en 2017, en raison d'une dure crise économique, à l'amendement de la loi relative à la monnaie et au crédit pour permettre au Trésor public de s'endetter directement auprès de la Banque d'Algérie sans plafonnement, jusqu'à 2022, de cet endettement.

Cependant, le Gouvernement avait annoncé récemment le gel de ce type d'endettement (non-conventionnel) durant le deuxième semestre de l'année en cours.

## PLF 2020: Les citoyens autorisés à importer des véhicules d'occasion de moins de 3 ans

L'avant-projet de loi de finances 2020, présenté mercredi en conseil du Gouvernement, autorise les citoyens à importer des véhicules touristiques d'occasion de moins de trois (3) ans, à leurs propres frais et paiement des droits et taxes afférents.

Intervenant lors de la réunion du conseil du Gouvernement, le Premier ministre a appelé à «la concrétisation de la décision d'autoriser les citoyens à importer des véhicules d'occasion de moins de trois (3) ans, à leurs propres frais, et dans le respect des normes et standards internationaux, notamment la protection de

l'environnement». Cette mesure intervient en réponse aux revendications récurrentes des parlementaires, des représentants de la société et des consommateurs.

De son côté, le ministre du Commerce, Saïd Djellab avait, rappelle-t-on, précisé que ce retour, projeté par le Gouvernement, de l'importation des véhicules d'occasion, permettrait de «faire pression» sur le marché des véhicules assemblés localement.

«L'importation des véhicules d'occasion constituera un facteur exogène favorisant la baisse des prix, et donnera au citoyen la chance d'acquiescer un véhi-

cule, en fonctions de ses moyens», a ajouté M. Djellab, soulignant l'importance «d'examiner tous les aspects relatifs à ce dossier afin de ne pas altérer le pouvoir d'achat des citoyens et créer un marché automobile équilibré en Algérie».

L'approche en cours d'élaboration par les ministères des Finances et du Commerce inclut le passage par la voie bancaire pour le paiement des véhicules importés ainsi que les tarifs douaniers à fixer pour ce genre de transaction. Cette nouvelle mesure s'inscrit dans le cadre d'une «vision globale» sur l'industrie automobile, en cours de préparation, qui

prendra en charge notamment la problématique de l'assemblage CKD/SKD.

Durant les cinq (05) premiers mois de l'année 2019, l'Algérie a importé plus de 1,5 milliard USD des collections CKD destinées à cette filière contre 1,4 milliards USD durant la même période de l'année 2018. A noter que l'importation des véhicules d'occasion de moins de 3 ans est interdite actuellement en vertu de la loi de Finances complémentaire 2005.

En 2016, l'importation des véhicules neufs a été soumise au système des quotas, avant d'être suspendue à partir de l'année 2018.

## EL BAYADH:

## Un mort et 8 blessés dans un accident entre un bus et un camion (Protection civile)

Une personne a trouvé la mort et huit autres ont été blessées dans une collision entre un bus de transport et un camion, survenue vendredi dans la commune d'El Kheiter au nord de la wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris auprès des services de la protection civile. Selon la même source, l'accident s'est produit vers 5h30 du matin sur la route nationale RN 6 reliant les wilayas d'El Bayadh et de Saïda, à 13 km de la commune d'El Kheiter. Le camion a percuté le bus transport de voyageurs qui assure la desserte Chlef-Bechar et qui roulait en sens inverse, ce qui a causé le décès du chauffeur du camion âgé de 40 ans et des blessures à huit passagers du bus âgés entre 19 et 52 ans, a-t-on indiqué. Les services de la protection civile sont intervenus pour transférer les blessés vers l'établissement public de santé de proximité d'El Kheiter pour recevoir les soins nécessaires et le corps de la victime.

## TISSEMSILT:

## Les eaux pluviales inondent plusieurs habitations et un transformateur électrique

Les fortes précipitations qui se sont abattues vendredi matin sur la wilaya de Tissemsilt ont inondé plusieurs habitations et un transformateur électrique, a-t-on appris des services de la Protection civile. Plusieurs habitations au niveau du quartier «Mohamed Seddik Benyahia» notamment et un transformateur électrique ont fait l'objet d'infiltrations d'eau, a-t-on indiqué. Les services de la Protection civile en collaboration avec le personnel de l'Office national d'assainissement (ONA) ont réussi à évacuer l'eau des habitations inondées et du poste électrique.

Les agents de la Protection civile ont, par ailleurs, effectué plusieurs autres interventions jeudi soir suite aux pluies torrentielles qui se sont abattues sur la région et qui ont causé des dégâts au niveau de plusieurs villes dont notamment Tissemsilt, Khemisti, Theniet El Had et du village d'Ain Fradja. Les fortes pluies ont occasionné la fermeture de certains tronçons des routes nationales et des chemins de wilaya, a-t-on fait savoir. Les intempéries ont également entraîné la mort de plus de 40 têtes de bétail appartenant à un agriculteur dans le village d'Ain Fradja (commune de Khemisti).

## TIZI-OUZOU:

## Arrestation de deux femmes pour vols à Draa Ben-Khedda

Deux femmes, une mère et sa fille, ont été arrêtées par les éléments de la Sûreté de Daïra de Draa Ben-Khedda (10 Km à l'Ouest de Tizi-Ouzou) pour vols dans plusieurs magasins d'habillement, rapporte vendredi un communiqué de la sûreté de wilaya. L'enquête ouverte suite à des plaintes de plusieurs commerçants de cette localité pour vols d'articles d'habillement et de numéraires de l'intérieur de leurs commerces a permis la localisation et l'arrestation des deux auteurs, a-t-on indiqué de même source. Demeurant dans la wilaya de Boumerdès et circulaient à bord d'un véhicule, elles s'introduisaient dans les magasins d'habillement simulant des achats, et tandis que l'une occupait le vendeur, l'autre s'emparait d'articles d'habillement ou de l'argent contenu dans la caisse.

Présentées au Parquet de Tizi-Ouzou courant de la semaine écoulée, la mère a été condamnée de deux années de prison ferme assorties d'une amende de 100.000,00 DA et 120.000,00 de dédommagement, et la fille à une année de prison avec sursis assorties d'une amende de 100.000,00 DA et 120.000,00 de dédommagement.

## CONSTANTINE:

## Saisie de plus 12 000 capsules de médicaments détournés de leur usage

Les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de la sûreté de Constantine ont démantelé un réseau international de trafic de produits pharmaceutiques et ont procédé à la saisie de plus de 12.000 capsules de médicaments antiépileptique et anxiolytique détournés de leur usage, a-t-on appris vendredi auprès de ce corps constitué.

Les faits de cette affaire remontent à la semaine dernière, et après exploitant d'informations faisant état de l'acheminement vers Constantine depuis un pays voisin, d'une grande quantité de médicaments détournés à des fins de psychotrope, la BMPJ a déclenché une enquête et mis en oeuvre un plan qui s'est soldé par l'arrestation de deux personnes, âgées de 24 et 37 ans à bord d'un véhicule, a précisé un communiqué des services de la police. La fouille du véhicule a permis de découvrir, minutieusement dissimulés dans le réservoir de carburant, 44 sachets contenant «une quantité considérable» de médicaments antiépileptique et anxiolytique, a-t-on indiqué relevant que des sommes d'argent en dinars algériens et en devises ont été également saisis en plus de plusieurs téléphones portables.

La perquisition du domicile de l'un des inculpés dans cette affaire a permis également la saisie de 81 autres comprimés de classe thérapeutique neurologie-psychiatrie, a-t-on encore fait



savoir. Les mis en cause dans cette affaire seront présentés devant les instances judiciaires pour «trafic international de produits pharmaceutiques», «acquisition, transport, stockage et

vente de produits pharmaceutiques non inscrits dans la nomenclature nationale des médicaments» et «possession illégale de substances psychotropes», a indiqué le même document.

## GUELMA:

## Repêchage du corps sans vie d'une personne emportée par les crues à Tamlouka

Le corps sans vie d'une personne emportée par les eaux pluviales dans la localité d'Ain Arkou à la commune de Tamlouka (Guelma) a été repêché, a-t-on appris jeudi de la Protection civile. Les recherches intensives enclenchées par les brigades de la protection civile, ont permis de retrouver le corps d'une personne au lieu dit «Bitch» dans la localité d'Ain Arkou, commune de Tamlouka à 55 km à l'ouest de Guelma, a souligné le lieutenant Hocine Behouas. La dépouille a été transférée vers l'établissement hospitalier de la commune et une enquête a été ouverte pour l'identification de la personne.

Le corps sans vie de la victime a été retrouvé à 3 km de l'endroit où était coincée une voiture emportée par les crues à l'oued Dériyas dans la localité d'Ain Arkou, a fait savoir la même source, précisant que l'intervention des brigades de

l'unité principale de la Protection civile a été appuyée par la colonne mobile, les unités secondaires d'Oued Zenati et Ain Makhlouf et le centre avancé de la protection civile de Tamlouka.

L'intervention des brigades de la Protection civile a également permis de sauver une famille de 3 personnes à bord d'un véhicule, coincé par les eaux pluviales à la sortie de la commune de Tamlouka sur la route nationale RN102 menant vers la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on noté.

Des pluies torrentielles accompagnées de grêle ont été enregistrées dans la nuit de mercredi à jeudi sur la région Sud de Guelma causant des infiltrations d'eau dans plusieurs locaux et immeubles, selon les témoignages recueillis auprès des habitants des communes de Tamlouka et Ain Makhlouf.

## INTEMPÉRIES À BOUIRA:

## Des routes coupées et plusieurs cités inondées

Plusieurs routes ont été coupées à la circulation et des cités ont été submergées par les eaux pluviales causées par les fortes précipitations, qui se sont abattues jeudi soir sur plusieurs cités et communes de l'ouest de la wilaya de Bouira, selon les services de la protection civile.

La route nationale N 8 reliant Dirah à Sour El Ghoulzane a été fermée jeudi soir à la circulation automobile en raison d'un pont inondé par les eaux pluviales», a expliqué à l'APS le chargé de la communication à la direction de la

Protection civile de Bouira, le sous-lieutenant Abdat Youcef. Les équipes de la protection civile ont été déployées sur place pour apporter aide et assistance aux automobilistes», a ajouté le même responsable sans donner d'autres détails à ce sujet.

La route nationale n 5 a aussi été fermée en raison des intempéries notamment au niveau de la commune d'Aomar (Ouest de Bouira) et au niveau de la localité d'Ighram (Est), où un Oued en crue a contraint plusieurs automobilistes à rebrousser chemin,

selon les services de la protection civile de M'Cheddah.

Par ailleurs, plusieurs cités et maisons ainsi que locaux commerciaux ont été envahies par les eaux notamment dans les quartiers de 140, 56 logements, 338 et la cité 120 logements ainsi que celle d'Amor Khoudja.

Les intempéries ont causé également une coupure du courant électrique dans toutes ces cités, où les plus importants axes routiers ont été également inondés par les eaux, a-t-on constaté.

## MILA:

## Le corps de la femme emportée par les crues à Oued El Athmania retrouvé après 4 jours de recherches

Le corps sans vie de la femme emportée, il y a 4 jours par les crues à Oued El Athmania (Mila), a été retrouvé jeudi vers 11h30 dans le cour de l'Oued Ain El Khiyane à quelques km des frontières administratives avec la wilaya de Constantine, a-t-on appris de la protection civile.

Les éléments de la pro-

tection civile ont enclenché les recherches lundi dernier suite à une alerte faisant état de la disparition de A.H, 28 ans, qui était à bord d'un véhicule avec un homme qui avait rendu l'âme juste après son évacuation le jour même (lundi) vers les urgences d'Oued El Athmania, selon la même source.

Plus de 500 pompiers,

tous grades confondus appuyés d'éléments de la protection civile de 6 wilayas limitrophes et les brigades spécialisées de plongeurs et cynotechnique de Mila et Dar El Beïda (Alger) ont été mobilisées dans le cadre de cette opération, a-t-on rappelé.

L'intervention de la protection civile a eu lieu en col-

laboration avec les services de sécurité et a été marquée par un élan de solidarité de la part des habitants de la région. Les victimes traversaient Oued Ain El Khiyane à la meçta Arara dans la localité djebel Ogueb à El Athmania quand elles étaient surprises par les crues, rappelle-t-on.



## INTEMPÉRIES: Le bilan des interventions de la Protection civile dans la nuit du jeudi au vendredi

La direction générale de la Protection civile a transmis un bilan de situation et de ses interventions suite aux fortes chutes de pluie qui se sont abattues sur plusieurs wilayas du pays dans la soirée du jeudi au vendredi.

Les secours ont intervenu, «notamment à travers les wilayas de Blida, Djelfa, Tiaret, Bouira, Aïn Defla et Tissemsilt, afin d'effectuer des opérations de sauvetage des personnes cernées par les eaux, et des opérations d'épuisement des eaux pluviales» souligne le communiqué transmis à l'APS.

Dans la commune de Bab-Ezzouar, le communiqué fait état du «sauvetage d'une personne coincé à bord d'un véhicule dans la trémie».

Par ailleurs, «plusieurs opérations d'épuisement des eaux pluviales infiltrées dans plusieurs habitations et édifices publics de différents quartiers des communes de Hydra, Sidi Mhamed, (habitations et bouches de métro), place des Martyrs (habitations et bouches de métro), Cheraga, Bab el Oued, Baraki et Alger-centre, « souligne le communiqué qui ajoute que la «Protection civile a noté une stagnation des eaux pluviales à travers les communes de «Beni Messouss Cheraga, Hydra, Bab-el-Oued, Sidi Mhamed et El Harrach.» Dans la wilaya de Bouira, une personne a été sauvée suite à un glissement de terrain dans un atelier de construction à la cité Cadette. Il y a eu également des travaux d'épuisement des eaux infiltrées à travers de nombreuses maisons à travers différents quartiers de la ville. Dans la wilaya de Médéa, commune de Seghouane, «une femme a été sauvée alors qu'elle était cernée par les eaux, alors



qu'elle était dans un local commercial». Dans la commune de Ksar el boukhari, un jeune enfant, «choqué suite au renversement d'un bus», a été pris en charge par les éléments de la Protection civile.

Ain Defla, à travers les quartiers des communes de Rouina, Djelida, Arib Khelis et miliane, ont été menées des opérations d'épuisement des eaux pluviales infiltrées. Dans les wilayas de Tissemsilt, commune de Khemisti, Tiaret et Blida, la Protection civile a mené de nom-

breuses opérations d'épuisement des eaux pluviales infiltrées à l'intérieur des maisons. Dans la wilaya de Djelfa, des routes ont été coupées à la circulation, notamment, dans la commune de Had Sahary, la RN 89, suite à la montée des eaux de Oued Boutechiche et le CW Num 167B, pour la même raison, selon le communiqué.

Par ailleurs, la RN 40 a été coupée à la circulation suite à la stagnation des eaux pluviales, indique encore le communiqué.

## ALGER: Le niveau des eaux pluviales a atteint 40 cm au niveau de plusieurs communes

Le niveau des eaux pluviales qui se sont abattues jeudi soir sur plusieurs communes d'Alger a atteint 40 cm, a annoncé un responsable de protection civile.

Le chargé de communication au niveau de direction de la protection de la wilaya d'Alger, le lieutenant Ben Khellallah a indiqué à l'APS que «17 points d'inondation ont été enregistrés dans les communes suivantes: Gheraga, Bir Mourad Rais, Baraki, El-Harrach, Bab El Oued, Dar El Beida, Bouzereah, et Bab Ezzouar. Le niveau des eaux à travers ces points indiqués ci-dessus varie entre 5cm et 40 cm, a

ajouté le même responsable. Il a souligné que la trémie qui se situe au niveau de la commune de Bab Ezzouar (Est d'Alger) a été complètement inondée.

Le même responsable qui s'est dit attristé par cette situation, considère que «la cause principale de ses inondations est du aux avaloires bouchés, soulignant que toutes les unités de la protection civile de la wilaya d'Alger ont été mobilisées».

Les entrées du métro ont été envahies par les eaux provoquant l'arrêt du service, les eaux ont également envahies les escaliers supérieures du nouvel aéroport international

Houari Boumediene, ont constaté les correspondants de l'APS. Par ailleurs, les services de la wilaya d'Alger ont indiqué dans un communiqué que tous les moyens de la wilaya et des entreprises publics ont été mobilisés pour intervenir sur le terrain sous les commandes du Wali et des Walis délégués, présents sur les lieux.

La densité des pluies a commencé à chuter à partir de 21h30.

Un bulletin météorologique spécial (BMS) avait été émis par les services de l'Office national de la météorologie (ONM), mettant en garde contre une activité pluvio-orageuse,

accompagnée parfois de chute de grêle et de rafales de vent sous orages, affectera, à partir de ce jeudi, plusieurs wilayas du pays, avec un niveau de vigilance «orange».

Valide à partir de jeudi, ce BMS concerne les wilayas de Relizane, Chlef, Aïn-Defla, Tipaza, Alger, Blida, Médéa, M'Sila, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Bouira, Tiaret, Tissemsilt, Laghouat, Djelfa et Bordj-Bou-Arredj.

L'ONM indique que les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 40 mm durant la validité du BMS prévu de jeudi soir (18h00) à vendredi matin (9h00).

## SELON LA PROTECTION CIVILE Décès de la jeune fille piégée dans sa voiture par les inondations jeudi à Bir Mourad Rais

La jeune fille de 21 ans, sauvée jeudi par les éléments de la Protection civile après avoir été piégée dans sa voiture par les inondations à Bir Mourad Rais (Alger), suite aux pluies torrentielles qui se sont abattues sur plusieurs régions du pays, est décédée hier matin, a indiqué le chargé de la communication à la Direction générale de la Protection civile, le capitaine Nassim Bernaoui.

Le capitaine Bernaoui a confirmé à l'APS «le décès, vendredi vers 04:00, de la jeune fille de 21 ans, sauvée jeudi par les éléments de la Protection civile dans la commune de Bir Mourad Rais après avoir été piégée dans sa voiture par les inondations».

«Elle avait été prise en charge par le service de réanimation du CHU Mustapha-Pacha», selon la même source. Les rues de la capitale étaient submergées hier par les eaux de pluies qui se sont infiltrées dans des maisons et locaux commerciaux, et qui ont entravé le trafic routier, notamment au niveau de l'échangeur est-ouest de la capitale (Benaknoun-Zeralda), Bab Ezzouar et l'aéroport.

Les crues de «Oued Ouchayah» (Alger-est) et «Oued Sidi Medjber, communes de Bouzaréah et Bab el Oued, provoquées par les pluies diluviennes enregistrées, jeudi entre 20:00 et 21:30, ont bloqué la circulation aux niveaux de plusieurs axes routiers. L'Office national de météorologie avait annoncé, dans un bulletin météorologique spécial (BMS), une activité pluvio-orageuse, accompagnée parfois de chute de grêle et de rafales de vent, à partir de jeudi, dans plusieurs wilayas du pays, avec un niveau de vigilance «orange».

Selon le BMS, les wilayas concernées sont Relizane, Chlef, Aïn-Defla, Tipaza, Alger, Blida, Médéa, M'Sila, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Bouira, Tiaret, Tissemsilt, Laghouat, Djelfa et Bordj-Bou-Arredj.

## MÉDÉA: Une personne emportée par la crue, repêchée vivante

Un passager d'un véhicule, emporté par les eaux en furie de Oued-El-Maleh, commune de Sidi-Naamane, à l'est de Médéa, a été repêché vivant, tôt le matin de vendredi, par les sauveteurs de la protection civile, a-t-on appris auprès de cette structure.

L'homme qui est resté bloqué à l'intérieur d'un véhicule utilitaire, pris au piège au milieu de la crue de Oued-el-Maleh, après la rupture de l'ouvrage d'art qui relie entre Berrouaghia et Sidi-Naamane, sur la route nationale N 18, a été retrouvé sain et sauf, à 5 km du lieu de sa disparition, a indiqué la même source, ajoutant que plusieurs unités d'intervention de l'est de la wilaya de Médéa ont été mobilisées pour cette opération de sauvetage qui a duré plusieurs heures.

Deux autres passagers de ce même véhicule ont réussi à sortir des eaux et alerté les secouristes, a-t-on signalé, précisant que les occupants de ce véhicules ne s'étaient pas rendu compte de l'effondrement du petit pont qui travers l'oued et avaient continué à rouler malgré la crue.

## INTEMPÉRIES À BOUIRA: Des dégâts et plusieurs dizaines de familles sinistrées

Plusieurs dégâts ont été causés par les intempéries, et des dizaines de familles sinistrées ont été recensées à Bouira suite aux intempéries qu'ont connues depuis jeudi soir quelques plusieurs cités et communes de la wilaya, selon les services de la protection civile.

Au chef lieu de la wilaya, plusieurs quartiers et cités ont été envahis par les eaux pluviales. Des infiltrations d'eaux dans les maisons et locaux commerciaux ont causé d'importants dégâts. C'est le cas du Haouch Ben Abdelaziz de l'ancien centre-ville de Bouira, ainsi que des cités 140, 80 et 338, ainsi que le lotissement Amar Khoudja et le quartier de la Cadat, où la route a complètement été fermée, a-t-on

constaté. Au quartier de la Cadat, un arbre s'est abattu écrasant un véhicule stationné sur le parking mitoyen. A Sour El Ghouzlane (Sud de Bouira), les habitants de la cité El Aifaoui ont passé une nuit difficile en raison des infiltrations des eaux à l'intérieur de leurs habitations, ce qui a nécessité l'intervention des unités de la Protection civile pour les aider à évacuer les eaux pluviales. Les habitants de la cité Souaria relevant de la commune d'El Hachimia (Sud), ainsi que celle de Tizi El Bir dans la commune de Lakhdaria (Ouest) ont vécu le même sort.

Les pluies torrentielles ont causé une coupure du courant électrique dans toutes ces cités et communes et endommagé plusieurs mai-

sons et matériels, selon les services de la protection civile. La route nationale N 8 reliant la ville de Sour El Ghouzlane à Dirah (Sud de Bouira) a été fermée durant toute la nuit de jeudi à vendredi en raison d'un pont inondé, a expliqué le chargé de la communication de la direction de la Protection civile, le sous-lieutenant Abdat Youcef. La route nationale N 5 a également été inondée par les eaux pluviales notamment au niveau de la localité d'Ighram relevant de la commune d'Ahnif (Est), ainsi qu'au niveau de la municipalité d'Aomar (Ouest). Cette situation a contraint les automobilistes ayant emprunté cet axe routier à rebrousser chemin.

## ESPAGNE:

**Un troisième mort dans les inondations**

Une troisième personne est morte vendredi dans les inondations qui frappent le sud-est de l'Espagne après être resté coincé dans sa voiture dans un tunnel, selon les autorités locales.

Le drame a eu lieu à Almería en Andalousie dans un tunnel «inondé en quelques minutes en raison de la grande quantité d'eau tombée», a indiqué la mairie de cette ville sur son compte Twitter.

Un policier a pu sauver deux autres personnes dans le véhicule mais «un occupant est resté (coincé) dans la voiture», a déclaré le maire, Ramon Fernandez-Pacheco, sur la radio Cadena Ser. La victime est un «homme d'âge moyen», ont précisé les services d'urgence. Jeudi, deux personnes, un homme de 61 et sa sœur de 51 ans, étaient mortes dans ces inondations après avoir été emportés par les eaux dans leur voiture sur le territoire du village de Caudete en Castille-La-Manche.

Les pluies torrentielles qui s'abattent sur le sud-est du pays ont provoqué des perturbations dans les transports, fait déborder des cours d'eau et entraîné des évacuations de riverains.

L'aéroport d'Almería, ville côtière, a été fermé vendredi, selon le gestionnaire d'aéroports Aena. Les autorités ont déconseillé aux habitants de prendre leurs voitures.

De nombreuses écoles étaient fermées à travers les régions affectées.

Dans la seule région de Valence, où elles avaient déjà été fermées jeudi, plus de 500.000 élèves étaient affectés, selon le gouvernement régional.

## CLIMAT:

**Les autorités new yorkaises encouragent les élèves à manifester le 20 septembre**

Les autorités new-yorkaises ont donné jeudi leur bénédiction aux élèves qui veulent rater l'école pour participer à la grande manifestation pour le climat prévue le 20 septembre, emmenée par la jeune Suédoise Greta Thunberg.

L'administration scolaire, qui gère plus de 1.700 écoles publiques sous l'autorité du maire démocrate et très anti-Trump Bill de Blasio, a annoncé dans un tweet qu'elle «excuserait les absences des écoliers qui participeraient à la grève pour le climat du 20 septembre».

«Nous applaudissons nos élèves quand ils prennent la parole de façon respectueuse et pacifique, sur des sujets qui leur tiennent à cœur», a ajouté l'administration, indiquant qu'elle encouragerait les discussions à l'école sur le changement climatique et l'importance de participer au débat public.

Les écoles publiques new-yorkaises comptent quelque 1,1 million d'élèves, de la maternelle à l'équivalent de la Terminale.

Difficile de savoir combien de personnes participeront à la manifestation new-yorkaise, l'une des nombreuses auxquelles les jeunes sont appelés à participer ce jour-là dans le monde entier. Cela «va être la plus grande journée d'action pour le climat que le monde ait jamais vue», a affirmé vendredi l'un des coordinateurs de l'événement, l'Américain Bill McKibben, lors d'une conférence de presse téléphonique.

Des célébrités et de grandes ONG sans lien direct avec la cause environnementale, comme Amnesty International, ont aussi appelé à participer aux manifestations.

Cette journée de mobilisation vise à pousser à l'action les dirigeants du monde entier, avant le sommet de l'ONU sur le climat du 23 septembre.

Dans une lettre datée mise en ligne par une des organisatrices de la manifestation new-yorkaise, Alexandria Villaseñor, le conseil municipal de la capitale économique américaine évoquait le chiffre de 30.000 élèves new-yorkais attendus le 20 septembre autour de la jeune égyptienne Greta Thunberg, arrivée à New York le 29 août après avoir traversé l'Atlantique en voilier.

## OURAGAN:

**Le SG de l'ONU aux Bahamas pour exprimer sa «solidarité»**

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a annoncé jeudi qu'il se rendrait aux Bahamas afin de témoigner de la «profonde solidarité» de l'Organisation aux victimes du «terrible ouragan» Dorian.

Il y a une nécessité pour la communauté internationale «d'accroître son soutien à la population des Bahamas et à son gouvernement», a aussi dit Antonio Guterres.

Citant les Bahamas, les inondations au Mozambique, la désertification au Sahel, les incendies en Amazonie, la fonte de la glace en Arctique et la destruction des coraux, le chef de l'ONU a exhorté les dirigeants de la planète à être plus ambitieux dans la lutte contre le changement climatique.

«Tout ceci confirme ce que nous disons tous depuis peu: le changement climatique est plus rapide que nous et nous devons adopter une approche beaucoup plus ambitieuse dans ce que nous faisons pour vaincre le changement climatique», a-t-il souligné.

Lors de son déplacement, le secrétaire général rencontrera le Premier ministre Hubert Minnis à Nassau ainsi que d'autres responsables des Bahamas.

Il aura aussi des entretiens avec des victimes de l'ouragan et les équipes humanitaires qui les assistent, a précisé un communiqué de l'ONU. Les



Bahamas ont déjà reçu la visite le 4 septembre du secrétaire général adjoint de l'ONU pour les Affaires humanitaires, Mark Lowcock. Ce dernier avait alors annoncé le déblocage d'un million de dollars du fonds d'urgence des Nations unies pour les

Bahamas. Quelque 1.300 personnes sont toujours non localisées aux Bahamas, dix jours après le passage de Dorian qui a fait 50 morts, semé le chaos dans cet archipel des Caraïbes et déclenché une marée noire, selon les services de secours.

## ÉTATS-UNIS:

**L'équipage d'un bateau mortellement incendié dormait au moment du drame**

Tous les membres d'équipage qui se trouvaient sur le «Conception», un bateau de plongée qui a brûlé en emportant avec lui 34 personnes le 2 septembre au large de la Californie, étaient en train de dormir au moment du drame, affirme un rapport d'enquête préliminaire publié jeudi.

Selon des médias locaux citant des sources au sein de l'enquête, il s'agirait d'un manquement aux règles de sécurité fédérales qui prévoient qu'un marin au moins effectue des rondes régulières pour réagir en cas de danger. Au total, 33 passagers et un membre d'équipage ont trouvé la mort dans l'incendie du navire de 22 mètres de long, qui a coulé alors que les pompiers ten-

taient encore de venir à bout des flammes tout près de l'île de Santa Cruz, à une vingtaine de kilomètres de Santa Barbara, son port d'attache.

Les corps des 34 victimes ont été repêchés et le navire a été renfloué. L'épave devrait prochainement être placée sur une barge et acheminée dans un lieu tenu secret pour être examinée par des experts.

La cause de l'incendie n'a pas encore été déterminée mais «selon les premiers interrogatoires de trois membres de l'équipage, aucun problème mécanique ou électrique n'avait été signalé», relève le rapport préliminaire publié par l'Agence nationale de la sécurité des transports. «Au

moment du feu, cinq membres d'équipage étaient en train de dormir sur leurs couchettes derrière la timonerie», au-dessus du pont, «et un membre d'équipage dormait dans le dortoir», dans la coque, où se trouvaient également les 33 passagers, explique le rapport.

L'un des marins qui dormait dans la timonerie «a été réveillé par un bruit et s'est levé», découvrant des flammes qui s'élevaient à l'arrière du navire depuis les compartiments situés sous la coque. Le marin a alors réveillé les autres membres d'équipage dormant près de lui, dont le capitaine qui a lancé un SOS reçu par les gardes-côtes, poursuit l'Agence. L'une des investigatrices de l'Agence avait

pourtant déclaré au Los Angeles Times que les règles fédérales en matière de sécurité maritime exigeaient qu'un «veilleur de nuit» reste en éveil à tout moment. Les cinq membres d'équipage avaient tenté en vain d'accéder aux compartiments où les passagers dormaient sous le pont, déjà noyés par les flammes et la fumée qui a vraisemblablement tué les 34 victimes par asphyxie. Selon leur récit, les cinq survivants ont fini par se jeter à l'eau et monter à bord d'un petit canot, pour gagner un bateau de plaisance ancré non loin de là.

Leur arrivée sur place, le feu était tellement intense que les pompiers n'ont pas pu mettre pied sur le «Conception».

## COLOMBIE:

**Les autorités saisissent les morceaux de plus d'un millier d'animaux utilisés en sorcellerie**

Des sonnettes de serpents, le crâne d'un félin, des pattes de tapir, des têtes de toucan... Les autorités colombiennes ont saisi à Bogota des morceaux de plus d'un millier d'animaux destinés à confectionner des amulettes et à des rituels de sorcellerie.

Les dents, les membres ou les peaux de 1.400 animaux capturés en Amazonie ou dans d'autres régions de Colombie - deuxième pays de la planète à la biodiversité la plus riche après le Brésil - étaient vendus dans des boutiques d'un centre commercial du quartier de La Candelaria, au cœur historique de la capitale.

«Ces éléments sont principalement utilisés pour des rites et des cultes par des personnes qui se les procurent illégalement», a déclaré jeudi aux médias Oscar Lopez, sous-secrétaire à

l'Environnement de la municipalité de Bogota.

Des graines ramassées sans autorisation dans des forêts naturelles ont aussi été saisies, a-t-il ajouté.

Les morceaux d'animaux sauvages étaient vendus tels quels ou intégrés dans des produits fabriqués illégalement.

Ils étaient achetés par «toutes sortes de personnes pour des rituels de guérison ou rituels ésotériques».

En particulier, ces gens qui se fabriquent des amulettes pour se protéger de coups de feu, c'est-à-dire des sicaires, des bandits et tout individu en marge de la loi», a déclaré une source du secrétariat à l'Environnement, citée par l'agence AFP.

La saisie est intervenue dans le cadre de l'«Opération Ancêtres», réali-

sée mercredi par des fonctionnaires municipaux et des policiers de Bogota.

Au cours de cette opération, ont été saisis 442 sonnettes de serpents, 128 dents de mammifères, 23 pattes de tapir, un crâne de félin, 12 colliers constitués de membres de singes, des sabots de cervidés, des queues et des carapaces de tatous, des têtes de toucans, des plumes de perroquets et de perruches, ainsi que des peaux d'ocelots, de pumas, de boas, d'anacardas et de primates.

Une partie était proposée à la vente dans des magasins d'artisanat et de produits naturels.

La législation colombienne prévoit jusqu'à huit ans de prison et d'importantes amendes pour les vendeurs et les trafiquants d'espèces sauvages.

## CANCER: La survie dans les pays riches s'améliore

Une étude parue mercredi qui se base sur sept pays estime que la survie des patients atteints de plusieurs cancers courants, dont ceux du poumon ou du rectum, s'est «nettement améliorée» entre 1995 et 2014 dans les pays à haut revenu.

«Cela montre la nécessité de continuer à investir dans des programmes de diagnostic précoce et de dépistage, et de s'assurer que les patients ont un accès équitable aux meilleurs traitements», souligne cette étude du Centre international de recherche contre le cancer (Circ, l'agence spécialisée de l'OMS pour la recherche sur le cancer).

Publiés dans la revue *The Lancet Oncology*, ces travaux portent sur l'évolution des taux de survie à un an et à cinq ans entre 1995 et 2014 pour sept cancers (oesophage, estomac, colon, rectum, pancréas, poumons et ovaires), dans sept pays (Australie, Canada, Danemark, Irlande, Nouvelle-Zélande, Norvège et Royaume-Uni).

Globalement, la survie s'est davantage améliorée pour les patients diagnostiqués avant 75 ans que pour ceux diagnostiqués après. De tous les cancers étudiés, c'est celui du rectum qui a les meilleurs taux de survie à cinq ans. C'est aussi celui qui enregistre la progression la plus importante en 20 ans. «Selon le pays, de 48 à 59% des patients diagnostiqués d'un cancer du rectum entre 1995 et 1999 ont survécu cinq ans après, et cette proportion a augmenté pour atteindre 62 à 71% pour ceux diagnostiqués entre 2010 et 2014», selon le Circ. A l'inverse, le



cancer du pancréas est celui qui a le moins bon taux de survie à cinq ans. Il est de 14,6% en Australie, pays le plus performant en la matière, et de 7,9% au Royaume-Uni, soit le moins bon taux des sept pays observés. Pour le cancer du poumon, c'est le Canada qui a le plus haut taux de survie à cinq ans (21,7%), tandis que le plus bas est celui du Royaume-Uni (14,7%).

La plus forte progression est observée au Danemark, qui, sur la période étudiée, passe de 8,2% à

18,9%. Enfin, sur la période la plus récente (2010-2014), les taux de survie des cancers étudiés sont globalement plus élevés en Australie, au Canada et en Norvège que dans les quatre autres pays de l'étude.

Ces «disparités internationales» peuvent s'expliquer par les différences entre les pays en ce qui concerne les délais de diagnostic et l'accès aux traitements, selon l'étude.

Au total, ces travaux portent sur 3,9 millions de patients.

## CLIMAT: L'OMS appelle à protéger la santé face aux conséquences du changement climatique

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a lancé mercredi un appel aux dirigeants du monde à mieux protéger la santé des populations des conséquences du changement climatique. «Le changement climatique est l'un des grands problèmes de notre époque.

C'est également l'une des menaces sanitaires les plus urgentes au monde», a déclaré le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS, dans un communiqué de presse.

L'appel de l'OMS pour protéger la santé des populations des conséquences du changement climatique intervient à moins de deux semaines du Sommet de l'ONU sur

le climat qui se tiendra le 23 septembre en prélude à l'Assemblée générale des Nations Unies à New York. Ce sommet, auquel participera le directeur général de l'OMS aux côtés du secrétaire général de l'ONU et d'autres dirigeants mondiaux, présentera les engagements concrets pris par les gouvernements pour lutter contre le changement climatique ainsi que pour assurer et améliorer la santé et le bien-être des populations.

A cet égard, l'agence onusienne basée à Genève rappelle qu'elle a élaboré deux de ces engagements.

Le premier consiste à s'assurer que l'air respecte les normes de sécu-

rité de l'OMS d'ici 2030 au plus tard et à aligner les politiques en matière de changement climatique et de lutte contre la pollution atmosphérique.

«Bon nombre des pratiques qui entraînent le changement climatique entraînent également une pollution mortelle de l'air», a fait valoir le chef de l'OMS.

Le second engagement élaboré par l'OMS consiste à fournir des ressources financières pour protéger les personnes des effets néfastes du changement climatique sur leur santé.

Aujourd'hui, moins de 0,5% des financements internationaux consacrés au changement climatique sont alloués à la

santé, et les pays les plus vulnérables, en particulier les petits Etats insulaires en développement, n'en reçoivent qu'une infime partie.

L'agence onusienne demande donc aux pays d'allouer davantage de fonds pour protéger les populations contre les ravages de la crise climatique.

L'OMS alerte que le monde ne pourra pas atteindre les objectifs de promotion de la santé, de sécurité mondiale et de protection des personnes vulnérables si les pays ne fournissent pas des services de santé à tous, notamment à ceux qui sont le plus menacés par le changement climatique.

## BRÉSIL: Le Brésil enregistre une hausse du nombre de cas de dengue depuis début 2019

Au cours des huit premiers mois de cette année, le Brésil a enregistré plus de 1,4 million de cas de dengue, soit sept fois plus qu'à la même période l'an dernier.

Le nombre de décès dus à cette maladie est passé de 160 en 2018 à 591 en 2019, a indiqué mercredi le ministère brésilien de la Santé.

Environ 63% du nombre total

de cas ont été enregistrés dans les Etats du Sao Paulo et du Minas Gerais, tous dans le sud-est, la région la plus peuplée du pays.

Dans le seul Etat du Sao Paulo, le nombre de cas a été multiplié par 38 en 2019 sur le glissement annuel.

Le ministère a attribué cette hausse à une combinaison de facteurs tels que les conditions

météorologiques et une population plus vulnérable face à une nouvelle variation des virus de la dengue transmis par les moustiques.

Le nombre de cas de dengue au Brésil est devenu cette année le quatrième plus élevé depuis 1988.

L'année 2015 a été marquée par le plus grand nombre de cas dans le pays, soit 1,6 million.

## VACCINS: Juncker dénonce ceux qui «jouent avec le feu» en refusant la vaccination

Le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker a dénoncé jeudi ceux qui «jouent avec le feu» en refusant la vaccination, lors du premier «sommet mondial» organisé à Bruxelles avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), sur fond de recrudescence des cas de maladies comme la rougeole.

«Alors que dans certaines parties du monde des êtres humains meurent, faute de vaccins, ici des personnes risquent leur vie et celle des autres en les refusant.

Certains ne jouent pas le jeu de la prévention et jouent avec le feu», a déploré M. Juncker en ouverture de ce sommet. L'UE et l'OMS ont décidé de l'organisation de cette rencontre entre le monde politique, la société civile, des experts de la santé ou encore des représentants des réseaux sociaux sur fond d'inquiétude grandissante face à la multiplication de cas de maladies que l'on pensait pouvoir éradiquer grâce aux vaccins, en particulier la rougeole. Dans le monde, presque trois fois plus de cas de rougeole ont été recensés au premier semestre 2019 par rapport à l'ensemble de l'année 2018.

«En Europe, le nombre de décès liés à la rougeole a été multiplié par six entre 2016 et 2018.

Et ces cas concernent principalement des personnes non vaccinées.

Pourquoi ? Parce que nombre d'Européens se méfient des vaccins : 38% d'entre eux croient qu'ils causent les maladies contre lesquelles ils sont censés les protéger», a souligné Jean-Claude Juncker, regrettant une «méfiance stupide».

«Les mensonges sur la vaccination se répandent dans les pays développés en Europe, aux Etats-Unis, au Canada et ailleurs, mais aussi dans des pays moins développés comme le Pakistan et la République démocratique du Congo, compromettant la lutte contre la polio, Ebola et d'autres maladies qui pourraient être évitées grâce aux vaccins», a expliqué de son côté Tedros Adhanom Ghebreyesus, le directeur général de l'OMS, également présent à Bruxelles.

La Commission comme l'OMS travaillent notamment avec les plateformes numériques et les réseaux sociaux pour tenter de contrecarrer les campagnes de désinformation. «Les récentes annonces de Pinterest et Facebook disant qu'ils vont diriger les utilisateurs vers des informations exactes et fiables sur les vaccins sont les bienvenues, un bon début.

Mais il faut faire plus, et nous espérons qu'ils feront plus», a poursuivi le Dr Ghebreyesus.

## NIGER: Vaste campagne de vaccination de plus de 4 millions d'enfants contre la rougeole

Le ministère nigérien de la Santé, en collaboration avec les partenaires techniques et financiers, a lancé jeudi à Niamey une vaste campagne de vaccination contre la rougeole destinée aux enfants âgés de neuf mois à cinq ans, sur l'ensemble du territoire national, a-t-on constaté sur place.

Cette campagne sera menée pendant une semaine et concerne plus de 4,2 millions d'enfants.

Elle est organisée pour le rattrapage des enfants non vaccinés, conformément à l'engagement des plus hautes autorités du pays d'améliorer l'état de santé des populations.

Selon le ministre nigérien de la Santé, Idi Illiassou Mainassara, en dépit de tous les efforts consentis dans la lutte contre la maladie, on note encore la persistance des épidémies localisées de rougeole.

Toutefois, il s'est dit convaincu qu'avec l'aide de la communauté internationale et nationale, son département ministériel mettra tout en œuvre pour parvenir à ce but d'éliminer la rougeole d'ici fin 2020.

Au Niger, la rougeole est saisonnière avec un pic en saison sèche. De 2016 à 2017, 744 cas ont été confirmés par les services de santé.

Toutes les tranches d'âge ont été touchées par la maladie avec une prédominance de 51% chez les moins de 5 ans.

La représentante de l'UNICEF au Niger, Félicité Tchibindat, présente à la cérémonie de lancement de la campagne, a exhorté les différents acteurs (l'Etat et ses partenaires) à redoubler d'efforts tout en adoptant des stratégies pertinentes afin de lutter efficacement contre la rougeole, conformément au plan stratégique régional pour l'élimination de la maladie 2012-2020.

# GASTRO : FAUT-IL VACCINER BÉBÉ ?

Le vaccin, non obligatoire, protège le nourrisson contre 90% des gastro-entérites sévères à rotavirus.

## Un rotavirus agressif

En France, l'infection à rotavirus serait annuellement à l'origine de 300 000 épisodes de diarrhées aiguës, entraînant 138 000 consultations, 18 000 hospitalisations et en moyenne 13 à 14 décès chez les enfants de moins de 5 ans.

Le rotavirus est considéré comme étant plus agressif que les autres agents pathogènes responsables de diarrhées chez l'enfant 4. Le rotavirus est la cause des gastro-entérites les plus sévères, en particulier chez les nourrissons de moins de 6 mois.

Ce sont les nourrissons jusqu'à l'âge de 2 ans qui sont les plus touchés et les espous vulnérables au rotavirus.

Le poids important des gastro-entérites à rotavirus à l'hôpital a été confirmé par les résultats de l'étude SHIRK (Surveillance for Hospitalized Rotavirus Infections in Kids) menée dans 12 hôpitaux de 5 pays européens (France, Allemagne, Italie, Espagne, Royaume-Uni) auprès de 3 734 enfants de moins de 5 ans présentant une gastro-entérite.

## Un rotavirus résistant

Le rotavirus est un virus très résistant dans l'environnement extérieur : il survit des jours sur une table à langer, plusieurs se-



maînes sur un jouet. C'est également un virus très contagieux qui se transmet de façon directe ou

indirecte lors des changes (mains contaminées), ou en partageant et portant à la bouche des jouets

souillés... Tout cela contribue aux épidémies de gastro-entérite à rotavirus dans les crèches et col-

lectivités et à la fréquence des infections nosocomiales en pédiatrie. Le rotavirus résiste à la plupart des savons et désinfectants, mais il est tout de même sensible aux solutions hydro-alcooliques.

## Vacciner avant 6 mois

En pratique, l'un des bénéfices attendus de la vaccination contre le rotavirus est la diminution du nombre de gastro-entérites aiguës sévères à rotavirus et la réduction du nombre des hospitalisations pour gastro-entérites aiguës à rotavirus 28. Elle ne protège pas contre les diarrhées dues à d'autres agents pathogènes.

Aujourd'hui une vaccination buvable existe (c'est le Rotarix®). Le vaccin doit de préférence être administré avant l'âge de 16 semaines, et doit être terminé avant l'âge de 24 semaines. Il n'y a pas de rattrapage possible de la vaccination après l'âge de 6 mois... Plus tard, il est trop tard pour vacciner ! Si l'épidémie à rotavirus est effectivement hivernale, en revanche, la vaccination ne connaît pas de saison. Le but étant de protéger les bébés avant le premier pic de survenue de gastro-entérites à rotavirus sévères, qui se situe autour de l'âge de 4-6 mois.

## LES COSMÉTIQUES POUR BÉBÉS NOCIFS POUR LEUR SANTÉ

Les produits pour bébés comme les lingettes, laits nettoyants et les shampoings contiendraient des substances chimiques à risque pour leur santé. Une ONG tire la sonnette d'alarme.

Faut-il se méfier des shampoings, laits nettoyants et autres cosmétiques avec lesquels on prend soin de bébé ? La question se pose après la parution d'une enquête réalisée par l'Organisation non gouvernementale Women in Europe for a Common Future (WECF) qui épingle la composition de certains produits pour bébés. L'ONG a passé en revue 341 produits cosmétiques pour bébés en juillet et août 2015, vendus en France dans les pharmacies, parapharmacies, supermarchés, mais aussi les magasins bio. Elle a analysé les ingrédients sur la base d'études scientifiques de l'Union européenne et de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM). À l'issue de ce travail d'investigation, les ingrédients des

échantillons ont été classés selon trois critères : "risque élevé", "risque modéré" et "risque faible ou non identifié".

Les conclusions sont inquiétantes : 299 des produits sur 341 seraient dangereux pour bébé car composés d'ingrédients à "risque élevé". Parmi ces substances toxiques, figurent un allergène par contact (la méthylisothiazolionone), présent dans 19 produits dont sept lingettes ; un conservateur soupçonné d'être néfaste pour la reproduction (le phénoxyéthanol) et retrouvé dans 54 produits dont 26 lingettes ; des parfums à risque allergène dans 225 produits, résume l'étude reprise par l'AFP.

### Limiter l'usage des produits parfumés

Certains produits moussants, utilisés dans des shampoings ainsi que des soins lavants, ont révélé la présence de sulfates (laureth et lauryl sulfate) critiqués pour leur

peuvent irriter sur la peau (encore plus pour la peau fragile des tout petits). Des huiles minérales dérivées du pétrole ont également été identifiées. Or ces produits peuvent se révéler comédogènes en bouchant les pores mais surtout ils peuvent être facilement contaminés par des impuretés.

Face à ce constat, l'ONG préconise l'interdiction des trois ingrédients (classés à risque élevé dans tous les cosmétiques destinés aux enfants de moins de trois ans". Enfin, l'ONG adresse un message à destination des parents les invitant à "limiter l'usage de ces produits cosmétiques et d'éviter le plus possible les produits parfumés".

Ce n'est pas la première fois que les lingettes et autres produits pour bébés sont pointés du doigt pour leur potentiel toxique. Une enquête du magazine 60 millions de consommateurs avait déjà alerté sur ce problème en 2014.



## LES SECRETS BEAUTÉ DE L'AIL



L'ail est excellent pour la santé mais a aussi des vertus beauté. Acné, cheveux, verrues, découvrez les bienfaits de l'ail.

### Les ongles

Pour soigner vos ongles abîmés, cassants et ternes, frottez-les le soir pendant une semaine à l'ail.

En complément de ce traitement, massez vos ongles à l'huile d'olive et au jus de citron.

### Les verrues

Grâce à ses propriétés antivirales, l'ail cru ou sous forme d'huile est un excellent remède naturel contre les verrues. Hachez finement une gousse d'ail et déposez la purée sur la verrue. Contenez l'ail dans une compresse. A renouveler jusqu'à guérison. Comptez environ 2 à 3 semaines.

Vous pouvez aussi utiliser de l'huile essentielle d'ail et en déposer une goutte sur la verrue.

### Les cheveux

L'ail permet d'assainir le cuir chevelu, de lutter contre les pellicules. De plus il favorise la vitalité des bulbes et améliore la pousse des cheveux. Pour fabriquer une huile antichute de cheveux, faites une purée de 5 gousses d'ail, ajoutez 50 ml d'huile d'olive. Laissez reposer pendant 2 jours. Posez cette huile en masque pendant 30 minutes avant de vous laver les cheveux.

### L'acné

L'acné est une inflammation de la peau. Les vertus antiseptiques et antibactériennes de l'ail permettent d'éviter la surinfection et accélérer la guérison en complément d'un traitement médical.

Il est nécessaire de manger régulièrement de l'ail ou de faire des cures de capsules.

# VERRUES : COMMENT LES ÉRADIQUER CHEZ L'ENFANT ?

Les verrues sont causées par un virus et peuvent prospérer dans un environnement humide ou en cas de manque d'hygiène. De nombreux produits disponibles en automédication ainsi que l'homéopathie peuvent aider à en venir à bout.

## Deux virus sont en cause dans les verrues :

- Le virus du papillome humain (VPH ou HPV) est à l'origine des verrues vulgaires communes, rondes et rugueuses, siégeant sur le dessus de la main, les doigts, ainsi que des verrues plantaires. On les montre à son médecin pour confirmer le diagnostic, mais l'idée est d'attendre quelques mois afin de laisser au système immunitaire le temps de se débarrasser du virus. Si les verrues persistent et se multiplient, on consulte de nouveau pour un éventuel traitement, sachant toutefois qu'il ne permettra pas d'éradiquer le virus mais seulement d'en détruire les lésions. On peut éventuellement se tourner vers les produits disponibles en automédication, en vérifiant qu'ils sont bien adaptés aux enfants. Ceux à base d'acide salicylique vont brûler la verrue, tandis que les pansements imprégnés d'un produit virucide vont agir en « l'étouffant ». On peut également tenter le placebo, en faisant tremper le doigt de son enfant dans de l'eau chaude, par exemple. Enfin, certaines études suggèrent l'efficacité d'un simple ruban adhésif placé sur la verrue.

- Le Molluscum contagiosum, ou Poxvirus, responsable des verrues du même nom. Il s'agit de petites verrues



molles, translucides, de 1 à 5 mm de diamètre. Très contagieuses, elles se multiplient

rapidement chez l'enfant. « Elles sont inesthétiques, mais bénignes. Elles disparaissent généralement au bout d'un an et demi », explique le Dr S aboly Razafinarivo-Schoreisz, pédiatre. Inutile de tester des produits de pharmacie, inefficaces sur ce type de verrues, ou d'infliger à son enfant de douloureuses séances chez le dermatologue. Pour accélérer le processus, on mise sur l'homéopathie : Nitric acidum 9 CH, Mezereum 9 CH (si démangeaisons et vésicules blanchâtres), Staphysagria 9 CH et Vaccinotoxinum 9 CH, en alternance une fois par semaine pendant quelques semaines.

L'homéopathie à la resousse des verrues à virus du papillome humain (HPV)

Les traitements étant différents en fonction des verrues, il est conseillé de consulter un homéopathe. Ici, on retiendra ces deux traitements de fond : - Calcearea carbonica 15 CH pour les verrues tenaces des membres supérieurs ou les verrues plantaires. On l'associe généralement à Sulfur 15 CH.

- Thuya 9 CH si les verrues sont douces, molles, avec une sensation de brûlure ; si elles sont dures, en bouquet sur les mains ; pédiculées, à la face, aux paupières, sur la lèvre supérieure.

## VERRUE : LES MÉDECINES DOUCES PEUVENT VOUS AIDER

Les vertus curatives de l'homéopathie et des plantes offrent une alternative intéressante aux traitements classiques. Nos grand-mères ne manquaient pas de moyens pour soigner les verrues avec ce qu'elles avaient sous la main. Cela marche chez certains, alors pourquoi ne pas essayer ?

### L'homéopathie pour traiter les verrues

Pour les verrues en grappes Elles touchent principalement les enfants, et sont souvent localisées sur les mains, les doigts, les lèvres ou le cuir chevelu.

3 granules par jour d'Antimonium crudum 5CH.

Pour les verrues plantaires 5 granules 2 fois par jour de Calcearea carbonica ou de Nitricum acidum.

### L'aromathérapie pour traiter les verrues

L'huile essentielle d'ail ou d'ail de vers 2 à 3 gouttes 3 fois par jour directement sur la verrue.

Bon à savoir : attention l'odeur est forte et désagréable.

L'huile essentielle d'arbre à thé (tea tree) 1 goutte à appliquer 1 à 2 fois par jour sur la verrue.

Bon à savoir : les verrues sont contre-indiquées chez la femme enceinte et allaitante, ainsi que chez les enfants de moins de 30 mois. Vérifiez bien les précautions d'emploi.

### Les remèdes de grand-mère pour traiter les verrues

La sève de chélidoine Coupez la tige et laissez couler la sève sur la verrue 2 fois par jour. Cette plante aux 4 pétales jaunes affecte les brossailles et le bord des cours d'eau.

Bon à savoir : le pissenlit utilisé de la même manière aurait les mêmes effets.

L'écorce de bouleau Humidifiez-le à la vapeur d'eau et posez-le sur la verrue, face interne sur la peau. L'écorce de bouleau renferme des salicylates que l'on retrouve dans la plupart des pommades verrucides de pharmacie.

La pomme de terre crue Frottez une tranche juteuse sur la verrue. On dit que si on l'enterre au fond du jardin,



la méthode est encore plus efficace, cela s'appelle de l'autosuggestion.

## ZIMBABWE: L'ex-président Mugabe sera finallement enterré au monument des «héros»

Les proches de Robert Mugabe ont finalement accepté que l'ex-président du Zimbabwe soit enterré au "Champ des héros", un monument national de la capitale Harare, ainsi que le souhaitait le gouvernement, a annoncé vendredi un porte-parole de la famille. "Oui, je confirme", a déclaré devant la presse un des neveux du défunt, Leo Mugabe, après plusieurs jours de tensions entre les autorités et la famille, qui préférait qu'il repose dans son village. "Ils (les chefs traditionnels) se sont prononcés. S'ils ont dit que l'enterrement aurait lieu au +Champ des héros+, il faut maintenant attendre les détails (...) pour savoir si la cérémonie serait privée ou publique", a ajouté M. Mugabe. Le porte-parole de la famille n'a pas précisé à quelle date l'enterrement aurait lieu.

Robert Mugabe s'est éteint le 6 septembre à l'âge de 95 ans dans un hôpital de Singapour où il venait se faire soigner depuis des années.

Sa dépouille a été rapatriée en grande pompe mercredi à Harare pour une série d'hommages, dont des funérailles nationales prévues samedi dans l'immense stade national des sports de la capitale en présence de nombreux chefs d'Etat africains. Le lieu de son enterrement fait l'objet de vifs tiraillements entre sa famille et le gouvernement, en conflit depuis le coup de force de l'armée qui a mis un terme en novembre 2017 au trente-sept ans de pouvoir de Robert Mugabe. Jeudi, Leo Mugabe avait initialement annoncé que son oncle serait inhumé dans son village, conformément au vœu d'une partie de sa famille et des chefs traditionnels.

Depuis la chute de Robert Mugabe, les relations de l'ex-président et de sa famille avec M. Mnangagwa, qu'il a publiquement qualifié de "traître", sont notamment mauvaises.

En novembre 2017, l'armée l'avait poussé vers la sortie après sa décision de limoger M. Mnangagwa, alors vice-président, sur l'insistance de son épouse, Grace, qui convoitait alors de plus en plus ouvertement la succession de son mari.

## CENTRAFRIQUE: Le gouvernement annonce le retour au calme à Birao

A l'issue des affrontements meurtriers ayant opposé deux groupes armés début septembre, le calme est revenu dans de la ville centrafricaine de Birao (extrême nord-ouest), a annoncé mercredi le ministre centrafricain de la Communication et des Médias, Ange Maxime Kazagui, également le porte-parole du gouvernement.

«Des survols aériens sont régulièrement effectués par la MINUSCA (mission de maintien de la paix de l'ONU) pour surveiller le mouvement des hommes armés et, à ce jour, aucun mouvement n'a été signalé (à Birao)», a indiqué M. Kazagui au cours d'une conférence de presse conjointe avec la MINUSCA. Des actions humanitaires sont en train d'être mobilisées par le gouvernement, afin de porter secours aux personnes déplacées par les combats. Des policiers et des gendarmes seront envoyés à Birao afin d'assurer la protection des populations aux côtés des casques bleus, a-t-il ajouté, sans avoir précisé une date ni l'effectif. M. Kazagui a appelé à la responsabilité des garants de l'accord de paix de février 2019 en ce qui concerne les sanctions. «Il existe un prix concret à payer pour ceux qui font obstruction sur le terrain au processus de paix», a-t-il averti. De son côté, le porte-parole de la MINUSCA, Vladimir Monteiro, a mentionné une série de mesures prises sur place à Birao par les soldats de la paix, patrouillant sans cesse dans la localité depuis 10 jours, ce qui a permis l'évacuation de 2.700 civils des zones à risque au pic des combats, le désarmement d'éléments armés, l'occupation de points stratégiques de la ville et des survols aériens.

Les 1er et 2 septembre, des éléments du Mouvement des libérateurs centrafricains pour la justice (MLCJ) se sont affrontés avec ceux du Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC), engendrant un lourd bilan humain et des conséquences humanitaires insurmontables.

## PRÉSIDENTIELLE EN TUNISIE: Fin de la campagne électorale hier, incertitudes sur le vainqueur final

La campagne électorale pour la présidentielle en Tunisie prend fin vendredi après onze jours de concurrence et de compétition entre les 26 candidats en lice qui auraient sillonné le territoire national à la rencontre des électeurs, sur fond de grandes incertitudes quant au nom du futur président de la République, et ce, quand bien même que certains noms sont présentés comme étant des favoris de ce rendez-vous électoral.

A une journée de scrutin présidentiel, prévu dimanche 15 septembre, aucun des Tunisiens y compris parmi les candidats en lice n'est en mesure de prévoir avec exactitude le nom du successeur du défunt Beji Caid Essebsi, ni de prévoir si l'élection aura un deuxième tour.

La programmation de la présidentielle anticipée à la hâte, à peine 90 jours après le décès d'Essebsi et le nombre important de candidats sont, selon des analystes politiques tunisiens, à l'origine de cet état de fait.

Cette situation a fait les Unes de la presse tunisienne dans son édition de vendredi.

Les journalistes ont avancé plusieurs scénarios de «tractations en catimini» entre les pôles politiques tunisiens.

Le journal arabophone au grand tirage Essabah, a évoqué longuement le scénario de retrait de certains partis à la veille du scrutin et l'hypothèse de la recherche de ce qu'il appelle «l'oiseau rare».

L'autre titre arabophone Echourouk, a tiré dans sa manchette «Quelle cartographie électorale, la division menace les résultats de scrutin». Dans le corpus de l'article, le journaliste a fait état de nombreux retraits de partis au profit d'autres, et ce, particulièrement dans le cas d'un deuxième tour du scrutin.

Le journal a publié des extraits de l'appel du président du parti Ennahdha à l'endroit des militants du parti quant à la nécessité de «se mobiliser au profit du candidat du parti», en l'occurrence Abdelkrim Mourou.

Le parti Ennahdha a, rappelle-t-on, a fait l'objet d'une campagne de fake news ces derniers jours sur les réseaux sociaux, affirmant que «les militants du parti vont voter pour d'autres candidats».

Pour sa part, le journal franco-phonie Le Temps a consacré un long papier sur «le suspens» qui s'empare des Tunisiens à deux jours du scrutin, mettant l'accent sur la maturité du peuple Tunisien dont le passé récent est «chargé d'enseignements lesquels s'avèreront déterminants dans son choix».

## RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE: Le Conseil de sécurité allège l'embargo sur les armes

Au vu des progrès considérables accomplis par les autorités de la République centrafricaine (RCA) pour faire avancer la réforme du secteur de la sécurité, le Conseil de sécurité des Nations Unies a décidé jeudi d'alléger les mesures d'embargo sur les armes imposées aux autorités du pays.

De ce fait, jusqu'au 31 janvier 2020, ces mesures ne s'appliqueront pas aux fournitures destinées exclusivement à l'appui de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) et aux missions de formation de l'Union européenne déployées dans

ce pays, aux forces françaises et aux forces d'autres Etats Membres qui assurent une formation ou prêtent assistance.

Dans la résolution 2488 (2019) adoptée à l'unanimité par ses 15 membres, le Conseil énumère les neuf cas d'exemption, par exemple les «livraisons d'armes de calibre égal ou inférieur à 14,5 mm et de munitions et composants spécialement conçus pour ces armes, destinés aux forces de sécurité centrafricaines, dont les services publics civils chargés du maintien de l'ordre, et devant être utilisés exclusivement aux fins de la réforme du secteur de la sécurité ou de l'appui à celle-

ci, dont le Comité aura préalablement reçu notification». Le Comité des sanctions est en effet chargé de recevoir les notifications de livraison et les demandes de dérogation. Il attend par ailleurs de la part des autorités centrafricaines, d'ici au 31 décembre 2019, des informations sur les progrès accomplis dans la réforme du secteur de la sécurité, le processus de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement, et la gestion des armes et des munitions. Par ce texte, le Conseil de sécurité demande également aux autorités centrafricaines et à celles des Etats voisins de «coopérer au niveau régional» pour enquêter sur les

réseaux criminels transnationaux et les groupes armés impliqués dans le trafic d'armes et les combattre. Alors que le 6 février 2019 était signé à Bangui l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en RCA par les autorités centrafricaines et 14 groupes armés, la représentante centrafricaine s'est félicitée d'un allègement du dispositif qui tient compte de l'amélioration de la situation de terrain.

Elle a salué les mesures d'exemption et de notification prévues par la résolution, soulignant l'intérêt pour les forces de sécurité nationales d'être armées et formées au mieux.



### Cinq noms se distinguent malgré les incertitudes sur le vainqueur final

S'agissant des noms des candidats favoris, la presse tunisienne tout comme la rue retiennent au total cinq noms, à savoir : Youcef Chahed, le candidat du parti Tahya Tounes, Abdelfattah Mourou, candidat du parti Ennahdha, Abdelkrim Zbidi, candidat indépendant, Nabil Karoui, candidat du parti Qalb Tounes et enfin le nom de Abir Moussi candidate du parti desturien libre.

Youcef Chahed, âgé de 43 ans, est ingénieur en agronomie.

Il a occupé le poste de chef du gouvernement de 2016 jusqu'à l'entame de la présente campagne électorale.

Auparavant il avait occupé plusieurs hautes fonctions.

Le Candidat du parti Tahya tounes jout, souligne-t-on d'une bonne assise populaire particulièrement chez les jeunes. Ces derniers se présentaient en masse à ses meetings. Abdelfattah Mourou, âgé de 71 ans. Il est le cofondateur du parti Ennahdha.

Ancien magistrat et ex-député.

Abdelfattah Mourou est apprécié particulièrement pour son don oratoire et sa franchise. Ses meetings drainent aussi beaucoup de monde. Abdelkrim Zbidi, âgé de 69 ans.

Médecin de formation. Il a été plusieurs fois ministres. Son dernier poste est celui du ministre de la Défense national. Bien qu'on le pré-

sente comme un «politique profane», le candidat indépendant séduit les Tunisiens et sa cote populaire ne cesse de grandir.

Nabil Karoui, âgé de 56 ans. Il est un homme d'affaires et patron du groupe Karoui.

Il se trouve depuis le 23 août en prison. Ce sont les cadres de son parti qui mènent la campagne électorale à sa place. Il représente aux yeux des Tunisiens «l'homme ouvert» qui oeuvre pour une «Tunisie nouvelle».

Les réseaux sociaux le donnent souvent en tête des sondages. Abir Moussi, âgée de 44 ans.

Avocate de profession. Une militante acharnée de féminisme -Elle est réputée pour ses idées anti-islamistes et sa franchise. La campagne électorale débutée le 2 septembre aura été émaillée de 1000 infractions de la part des candidats et leurs partisans, a fait savoir Adel Brinssi, membre de la Haute instance de la surveillance des élections (ISIE) , sans que ces infractions ne soit, toutefois, graves du fait qu'elles n'avaient pas perturber le processus de la campagne.

Le représentant de l'ISIE a mis en garde les candidats quant à la violation de la journée du silence électoral qui sera observée samedi. «La violation de candidats pour cette journée peut entraîner tout bonnement l'annulation totale ou partielle des résultats des partis en question».

## PROMESSE D'ANNEXION EN CISJORDANIE PAR NETANYAHU: Les Palestiniens réclament des mesures contre Israël

Le ministère palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés a fait savoir jeudi, que le Conseil de sécurité devait imposer des sanctions «dissuasives» contre Israël afin de le contraindre à renoncer à ses plans d'annexer des parties de la Cisjordanie occupée, a rapporté l'agence palestinienne de presse, Wafa, citant un communiqué.

La diplomatie palestinienne a également demandé au Conseil de Sécurité, de tenir Israël «responsable de ses violations flagrantes» de la loi et de la légitimité internationales, selon la même source.

Il a condamné l'expansion coloniale et l'annexion des terres dans les territoires palestiniens occupés, mettant en garde des répercussions de ces actes sur les chances de réaliser la paix conformément au principe de la solution de deux Etats.

La diplomatie palestinienne a souligné qu'elle poursuit ses mesures politiques et diplomatiques afin d'exposer les plans de l'occupation israélienne et le soutien américain illégitime et ses conséquences sur la région et le monde.

Une annexion partielle de la Cisjordanie par Israël serait «une violation grave du droit international», a affirmé mercredi le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, au lendemain d'une promesse en ce sens de Benjamin Netanyahu, conditionnée à sa réélection en septembre. Se disant «préc-



upé» par les déclarations du Premier ministre israélien, Antonio Guterres a réaffirmé qu'une telle évolution serait «dévastatrice pour la possibilité de relancer les négociations et la paix régionale, tout en minant sévèrement la viabilité de la solution à deux Etats», solution pour

laquelle l'ONU reste engagée, a-t-il précisé.

Le Premier ministre israélien a promis d'annexer un plan stratégique de la Cisjordanie occupée, notamment la vallée du Jourdain et la partie nord de la mer Morte s'il gagne les élections du 17 septembre.

## ATTAQUE DES MOSQUÉES: La Nouvelle-Zélande durcit encore le contrôle des armes

La Nouvelle-Zélande a dévoilé vendredi une nouvelle législation visant à assurer que seules les personnes «aptes» puissent posséder une arme à feu, six mois après le carnage qui avait fait 51 morts dans deux mosquées de Christchurch.

Le massacre du 15 mars, durant lequel un suprémaciste blanc avait ouvert le feu dans deux mosquées pendant la prière du vendredi, avait été suivi d'un net durcissement des lois sur les armes. Le gouvernement avait interdit les armes semi-automatiques de type militaire (MSSA) comme celles utilisées par l'auteur du massacre. Mais

il avait estimé que cela n'était pas assez.

«Posséder une arme à feu est un privilège et non pas un droit», a déclaré vendredi aux journalistes à Christchurch la Première ministre Jacinda Ardern.

«Cela signifie que nous devons faire tout ce que nous pouvons pour nous assurer que seuls les honnêtes citoyens qui respectent la loi peuvent obtenir des permis de port d'armes et utiliser des armes à feu.» La nouvelle loi prévoit la création d'un registre permettant de recenser les propriétaires de chaque arme qui circule légalement dans le pays. Le texte aggrave les peines de pri-

son pour ceux qui fournissent des armes à des personnes n'ayant pas de permis, et encadre plus étroitement l'importation et la vente. La police aura à déterminer si les personnes demandant un permis de port d'arme ont «l'honorabilité et les aptitudes requises» pour en avoir un et pourra le refuser à quiconque fait l'apologie de l'extrémisme, a été condamné pour un crime violent ou a des antécédents de problèmes psychiatriques. Avoir fait une tentative de suicide pourra être un motif de refus. Le registre national, qui sera mis en place sur cinq ans, comportera des informa-

tions sur les 1,2 million d'armes qui se trouvent dans le pays de cinq millions d'habitants.

Le ministre de la Police Stuart Nash a précisé que l'actuelle législation sur les armes datait de 1983 et nécessitait une révision.

L'auteur de la tuerie de Christchurch, Brenton Tarrant, est un ressortissant australien qui s'était légalement procuré son arsenal alors qu'il vivait dans l'île du Sud de la Nouvelle-Zélande.

Un programme de rachat des armes semi-automatiques de type militaire (MSSA), désormais illégaux, a été lancé en juin.

## TURQUIE: Un ex-Premier ministre d'Erdogan va créer un mouvement rival

Un ex-Premier ministre du président Recep Tayyip Erdogan et l'un des piliers du parti au pouvoir, Ahmet Davutoglu, a annoncé vendredi la prochaine création d'une formation politique rivale.

Lors d'une conférence de presse à Ankara, M. Davutoglu, 60 ans, a également annoncé sa démission du parti islamoc-conservateur de M. Erdogan, l'AKP, devant ainsi une décision attendue de ses instances dirigeantes de l'en expulser.

«Cela relève de notre responsabilité historique et notre devoir envers la

nation (...) de créer un nouveau parti politique», a déclaré M. Davutoglu, qui fut Premier ministre de M. Erdogan entre 2014 et 2016 avant d'être évincé.

Lorsqu'il a quitté son poste, M. Davutoglu avait juré de ne jamais critiquer M. Erdogan en public, mais il a rompu son silence en juillet en accordant une interview-fléuve dans laquelle il a notamment accusé l'AKP d'avoir dévié de ses objectifs et déploré sa décision d'exiger un nouveau scrutin à Istanbul après l'avoir perdu de justesse en mars au profit de l'opposition. Lors d'une

nouvelle élection en juin, le candidat de M. Erdogan avait subi une lourde défaite.

«Je démissionne du parti au sein duquel j'ai servi avec honneur et auquel j'ai consacré beaucoup d'efforts pendant des années», a-t-il ajouté. Le comité exécutif de l'AKP avait décidé à l'unanimité début septembre de renvoyer M. Davutoglu devant une commission disciplinaire en vue de son expulsion. En annonçant sa démission, M. Davutoglu a qualifié la décision des instances dirigeantes de l'AKP de «très grave» et «pas en

phase» avec les principes fondateurs du parti. L'annonce de M. Davutoglu survient alors que d'autres personnalités de premier plan comme l'ancien président Abdullah Gül et l'ex-vice Premier ministre Ali Babacan, tous deux membres fondateurs de l'AKP, ont eux aussi pris leurs distances avec M. Erdogan.

Ancien vice-Premier ministre chargé de superviser l'économie turque, Ali Babacan a annoncé le 8 juillet sa démission du parti évoquant de «profondes divergences» et le besoin d'une «nouvelle vision».

## ETATS-UNIS/IRAN: Selon Donald Trump, l'Iran «souhaite une rencontre»

Le président américain Donald Trump a affirmé jeudi que l'Iran souhaitait une rencontre avec les Etats-Unis, alimentant encore les spéculations sur un possible tête-à-tête avec son homologue iranien Hassan Rohani en marge de l'assemblée générale de l'ONU.

«Je peux vous dire que l'Iran veut une rencontre», a déclaré M. Trump depuis les jardins de la Maison Blanche, sans autres précisions.

Interrogé mercredi sur un éventuel allègement des sanctions visant l'Iran, condition sine qua non posée par Téhéran pour envisager une rencontre au sommet, le locataire de la Maison Blanche avait laissé planer le doute.

«Je pense que l'Iran a un énorme potentiel», avait-il martelé.

«Nous espérons pouvoir aboutir à un accord (...). Je pense qu'ils veulent aboutir, ils n'ont jamais été dans une telle position», avait-il ajouté, évoquant «les énormes difficultés financières» de la République islamique.

## PÉROU: Keiko Fujimori voit sa peine réduite à 18 mois

La Cour suprême du Pérou a réduit de 36 à 18 mois la période de détention provisoire de la chef de l'opposition Keiko Fujimori, détenue depuis dix mois dans le cadre du scandale de corruption Odebrecht.

«Le délai de détention provisoire de Keiko Fujimori (...) est fixé à 18 mois, elle sera libérée le 30 avril 2020», a déclaré la juge Susana Castañeda, en lisant le jugement lors d'une audience.

La juge a ajouté que «les décisions (judiciaires) qui fixaient la durée de la détention provisoire à 36 mois sont révoquées».

Aucun magistrat ne s'est en revanche prononcé pour l'annulation pure et simple de la détention, comme le demandait l'ex-candidate à la présidence, incarcérée depuis octobre 2018.

«La décision est injuste, nous ne sommes pas d'accord», a réagi devant la presse l'avocate de Mme Fujimori, Giuliana Loza, qui a annoncé son intention de se pourvoir devant la Cour constitutionnelle.

La fille aînée de l'ex-président Alberto Fujimori (1990-2000) est accusée d'avoir reçu de manière illicite 1,2 million de dollars (1,05 million d'euros) pour sa campagne électorale de 2011 de la part d'Odebrecht, le géant brésilien du BTP, au cœur d'un immense scandale international de pots-de-vin en échange de chantiers en Amérique latine.

Le scandale a également éclaboussé quatre anciens présidents péruviens.

## UKRAINE: L'Ukraine envisage de tenir un sommet en format Normandie en septembre

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a déclaré jeudi que Kiev envisageait de tenir un sommet en format Normandie en septembre.

M. Zelensky a fait ces remarques après avoir rencontré son homologue finlandais Sauli Niinistö, affirmant que la date exacte n'avait pas encore été déterminée.

Il avait discuté de ce sujet plus tôt lors de sa rencontre avec la chancelière allemande Angela Merkel et le président français Emmanuel Macron. Le format Normandie est un groupe diplomatique qui comprend l'Allemagne, la Russie, l'Ukraine et la France, et a été mis en place en juin 2014 pour résoudre le conflit dans l'est de l'Ukraine.

## MOSTAGANEM:

## Commémoration du 63<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Sidi Zeggai et de la mort du commandant Djebli Mohamed

La wilaya de Mostaganem a commémoré, jeudi, le 63<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Sidi Zeggai (13 au 16 septembre 1956) et de la mort du commandant Djebli Mohamed dans la commune de Sidi Ali.



A cette occasion, les autorités locales civiles et militaires de la daïra de Sidi Ali (60 km à l'est de Mostaganem) se sont recueillies à la mémoire des chouhada en déposant une gerbe devant la stèle commémorative de cette bataille au douar Kechakcha de Sidi Ali, en présence d'une foule de citoyens et de membres de la famille révolutionnaire et de la famille des martyrs du chahid Djebli Mohamed.

Cette occasion a été célébrée pour la première fois l'année écoulée après un arrêt de plusieurs années en présence des élèves des écoles primaires

baptisées au nom du chahid Mohamed Djebli en vue d'ancrer l'histoire nationale et les hauts faits de la guerre de libération nationale aux élèves, a souligné la directrice des moudjahidine de la wilaya de Mostaganem, Dalila Benmessaoud. Une visite a été également aux moudjahids Belhamiti Bendhiba et Sahraoui Abdelkader qui furent parmi les premiers ayant déclenché la guerre de libération nationale dans la Dahra. En outre, la famille du moudjahid défunt Belkoudia Djillali a été aussi honorée. La bataille de Sidi Zeggai a eu lieu, selon des sources his-

toriques, entre le 13 et 16 septembre 1956 après que la katiba du chahid Mohamed Djebli composée de 73 moudjahids ait été encerclée par l'armée française au douar Kechakcha dans la commune de Sidi Ali.

L'armée coloniale a introduit dans cette bataille des forces terrestres et aériennes qui avaient subi de lourdes pertes. Du côté algérien, 32 moudjahids sont tombés au champ d'honneur dont le commandant Mohamed Djebli, 7 civils et 30 autres ont été blessés dont plusieurs ont succombé à leurs blessures.

## CHILI:

## Des familles de victimes de la dictature poursuivent d'ex-ministres de Pinochet

Des familles de victimes de la dictature d'Augusto Pinochet au Chili ont déposé plainte mercredi pour complicité contre les ministres de l'ancien dirigeant, que la justice n'a jusqu'à présent pas inquiétés.

"Nous venons de déposer une plainte contre chacun de ceux qui ont occupé un poste de ministre pendant les 17 années de la dictature (...) car, pendant ces 17 ans, les meurtres n'ont pas été seulement commis par les agents de l'appareil répressif", a déclaré Lorena Pizarro, présidente du Collectif des familles de détenus-disparus (AFDD).

Ces plaintes ont été déposées à l'occasion du 46<sup>e</sup> anniversaire du coup d'Etat contre le gouvernement socialiste de Salvador Allende. Le 11 septembre 1973, des militaires chiliens dirigés par le général Pinochet avaient renversé ce gouvernement démocratiquement élu. Salvador Allende s'était suicidé dans son palais présidentiel pris d'assaut.

Comme chaque année, des organisations de gauche ont rappelé la mémoire des 3.200 morts et disparus sous le régime de Pinochet (1973-1990), décédé en 2006 à 91 ans sans jamais avoir été condamné. "Vous savez pourquoi nous continuons à commémorer le 11 septembre ? Parce que c'est le peuple qui se souvient, pas seulement nous", a ajouté Lorena Pizarro, au premier rang d'une manifestation où étaient brandis des portraits de disparus

et des oeillots rouges. Dimanche, plus de 4.000 personnes ont manifesté à Santiago pour rappeler cet épisode sombre de l'histoire chilienne, dont le souvenir continue de diviser profondément le pays. Selon les chiffres officiels, 38.000 personnes ont aussi été torturées à cette période. Le président conservateur Sebastian Piñera, qui a entamé en mars 2018 un deuxième mandat, a décidé cette année de ne pas commémorer l'événement, préférant faire une brève allocution à la presse pour appeler les Chiliens à la réflexion et à l'unité. Jusque-là, cet anniversaire donnait lieu à une cérémonie au palais présidentiel de La Moneda.

"J'invite tous mes compatriotes à réfléchir avec sérénité et bonne volonté sur les causes et les conséquences du 11 septembre 1973, à tirer les leçons et enseignements des erreurs du passé", a déclaré le chef de l'Etat. Signe des divisions qui traversent la société, un encart signé par une soixante de personnes paru dans le quotidien El Mercurio, estime que "le 11 septembre de 1973, le Chili a échappé à ce que le Venezuela est aujourd'hui".

Selon un rapport sur les droits humains de l'Université Diego Portales, seuls 22% des cas d'exécutions ou de disparitions reconnus officiellement ont donné lieu à des condamnations entre 1995 et juin 2018.

APS

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF - DAÏRA D'EL MARSA - COMMUNE D'EL MARSA

## Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°02/2019

Nif: 098402235020929

Le président de l'assemblée populaire communal de la commune d'El Marsa lance un avis d'appel d'offres national avec exigence de capacités minimales pour la Réalisation de l'opération suivante :

### 1- Aménagement Accès et parking à la plage d'El Guetta Ouest

Il s'adresse aux entreprises publiques et privées qui répondent aux conditions d'éligibilités minimales suivantes pour le projet comme suit :

- 1- Le certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité activité principale en Travaux Public catégorie «04 » et plus
- 2- L'entreprise ayant réalisé aux moins **deux (02)** projet similaire en Aménagement des routes et accès avec d'un montant égale où supérieurs de **10.000.000,00 DA** pour chaque projet.
- 3- L'entreprise ayant une moyenne du chiffre d'affaires réalisé pendant les **trois (03)** dernières années (2016, 2017, 2018) égale où supérieurs de **15.000.000,00 DA**.

Les cahiers de charges peuvent être retirés par la soumissionnaire ou son représentant dûment signés au niveau de siège de la commune d'El Marsa (bureau d'équipement) contre paiement d'un montant de : 5000 Da, représenté les frais des cahiers des charges de chaque projet non remboursable.

Les offres doivent comporter trois (03) plis distincte et doivent accompagnées les documents suivants :

#### A. Dossier de candidature contient :

- 1- La déclaration de candidature renseignée, datée, signé et cachetée.
- 2- La déclaration de probité, renseignée, datée, signé et cachetée.
- 3- Copie du Registre Commerce.
- 4- Copie de carte fiscale.
- 5- Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOPATPH
- 6- Extrait de Rôle en cours de Validité.
- 7- Casier judiciaire n°3 en cour de validité
- 8- Le certificat de qualification et de classification professionnelle en Travaux public activité principale catégorie 04 et plus en cour de validité
- 9- Les références professionnelles des projets similaires justifiés par attestation de maître D'ouvrage
- 10- Liste des matériels routant justifier par des cartes grises avec assurances en cours de validité et PV de constat d'un expert automobile de deux (02) années à la date d'ouverture des plis et factures pour les matérielles non roulants.
- 11- Liste des moyens humains justifié par copie des diplômes, la déclaration d'affiliation à la CNAS ou par la déclaration annuelle des personnelles DAS 2018
- 12- Des bilans financières des trois années dernières (2016, 2017, 2018)

#### B- L'offre technique contient :

- 1- La déclaration de souscrire renseignée, datée, signée et cachetée.
- 2- Mémoire technique justificatif (capacité professionnel (certificat de qualification, capacité financières, capacité technique (moyens humains, moyens matérielles, les références Professionnelles)
- 3- Planning de réalisation
- 4- Le présent cahier charges portant la dernière page la mention manuscrite « lu et accepte »

#### C. L'offre financière contient :

- 1- La lettre de soumission, renseignée datée, signé et cachetée.
- 2- Le bordereau des prix unitaires (S.P.U) rempli, daté, signé et cacheté.
- 3- Le devis quantitatif et estimatif rempli, daté, signé et cacheté.

Les **trois (03)** offres seront insérées chacune dans des enveloppes séparées, distincts et cachetées portant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique», «offre financière», ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe extérieure de la soumission fermée et anonyme comportent la mention suivant :

**A Monsieur le président de l'Assemblée Populaire Communale de la commune d'El Marsa**  
**Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2019**  
**L'identification de l'opération ;**  
**Aménagement Accès et parking à la plage d'El Guetta Ouest**  
**«A ne pas Ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»**

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours** à partir de la première parution sur les quotidiens nationaux ou sur le BOMOP.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis (de candidature, technique et financières correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à partir de **08h** de matin jusqu'à **11h** de matin, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée e de préparation des offres à **11h45mn**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de **trois (03) mois** augmentée par le délai de préparation des offres à compter de la date d'ouverture des offres.



## MUSIQUE

## Julien Clerc célèbre ses 50 années de carrière à l'Opéra d'Alger

L'auteur-compositeur Julien Clerc, figure emblématique de la chanson française, a animé jeudi soir à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, un concert-événement à l'occasion de la célébration de ses 50 années de carrière et de succès devant un public de fans nombreux.

Organisé par l'Institut français d'Algérie, le spectacle inscrit dans le cadre de la tournée (mondiale) des cinquante ans de l'artiste, a drainé des centaines de fans de ce chanteur, auteur d'une vingtaine d'albums écoulés à des millions d'exemplaires à travers le monde.

Allure d'un jeune homme, le chanteur de 70 ans, accompagné de Benjamin Constant, au piano, claviers et accordéon et Evert Verhees à la guitare, a interprété ses plus grands succès comme «Fais moi une place», «Laissez entrer le soleil», «Ce n'est rien», «Les séparés», ou encore «C'est en septembre», entrecoupés d'autres chansons de son large répertoire. En guise d'hommage à Charles Aznavour, autre icône de la chanson française, Julien Clerc a interprété «For me formidable», un tube de cet artiste disparu il y a un an.

Des membres du corps diplomatique accrédité en Algérie dont l'ambassadeur de France à Alger, Xavier Driencourt, ont assisté à ce spectacle marquant le parcours «brillant» et continu de cet artiste qui se produit en concert pour la deuxième fois en Algérie, 44 ans après. «Je me suis produit à la salle Atlas (Alger) en 1975. Je suis très ravi



de retrouver un public encore plus accueillant, chaleureux et formidable qu'auparavant», se souvient encore Julien Clerc. Né en 1947 à Paris, Julien s'intéresse à la musique depuis sa tendre enfance.

Au début des années 60, alors lycéen, il compose et joue déjà ses premières compositions. A vingt ans, Julien monte

pour la première fois sur la scène de l'Olympia avant d'éditer en 1969 son premier album, primé par l'Académie Charles Cros. Le chanteur et pianiste s'est fait connaître dans son pays et à l'étranger grâce à une discographie riche d'une vingtaine d'albums et des titres populaires comme «Partir», «Si j'étais elle» ou encore «Mélissa».

## SKIKDA :

## Plus de 300 ouvrages dans une exposition dédiée aux auteurs locaux

La bibliothèque principale de lecture publique de Skikda abrite jusqu'au 5 octobre une exposition de livre mettant en lumière plus de 300 ouvrages d'auteurs locaux. La première exposition qu'organise depuis le 5 septembre la bibliothèque principale de lecture publique de Skikda depuis sa mise en service à l'été 2019, met à l'honneur de nombreux auteurs locaux s'étant distingués dans la littérature, la poésie mais aussi dans bien d'autres domaines, a indiqué à cette occasion à l'APS, le directeur de cet établissement culturel, Abdelaziz Bouhbila. Les visiteurs de la bibliothèque prin-



cipale de lecture publique de Skikda pourront apprécier tout au long de la durée de cette exposition baptisée «Livres et auteurs de Skikda», les œuvres des historiens de

Mohamed Harbi et Hamida Amiaoui ou encore du sociologue Ali El Kenz et de l'anthropologue Malek Chebel, a-t-il indiqué. M. Bouhbila a par ailleurs ajouté que cette

initiative permettra aussi au large public de prendre connaissance d'autres ouvrages dans le domaine de la littérature, la poésie et la dramaturgie, des ouvrages signés Mohamed Kaouane, Lazher Attia, Hacene Douasse, Achour Boukeloua, Zahra Boussekine, Soraya Inale et autre Aicha Bourchak. Il est à signaler que la bibliothèque principale de lecture publique de Skikda a fait l'acquisition de tous les livres mis en avant par cette exposition afin de promouvoir la création intellectuelles des enfants de la région et de la faire connaître au plus grand nombre.

## CLIMAT :

## Le plus grand glacier des Alpes, pourrait disparaître d'ici à 2100

L'impressionnant glacier d'Aletsch, le plus grand glacier des Alpes, situé en Suisse dans le canton du Valais, pourrait complètement disparaître d'ici à la fin de ce siècle si rien n'est fait pour freiner le réchauffement climatique, ont averti jeudi des chercheurs suisses.

Les chercheurs ont procédé à des simulations recourant à des techniques de pointe pour mettre en évidence les bouleversements que subira le glacier, d'une superficie de 86 km<sup>2</sup> et dont la masse est évaluée à 11 milliards de tonnes de glace, si le réchauffement climatique persiste, a expliqué dans un communiqué l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (ETH). La langue du glacier a reculé d'environ un kilomètre depuis le début du siècle.

Les scientifiques prédisent que cette fonte va se poursuivre même si le monde est capable de remplir

les objectifs de l'accord de Paris sur le climat de 2015 visant à contenir sous la barre des 2 degrés le réchauffement climatique par rapports aux niveaux préindustriels.

Les chercheurs de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich assurent que, même d'après le scénario le plus optimiste, le glacier pourrait perdre 50% de son volume et de sa longueur d'ici à 2100, tandis que dans le pire des cas, il ne restera plus que «deux minables plaques de glace».

Dans une précédente étude, les chercheurs de cet établissement universitaire avaient déterminé que 90% des quelque 4.000 glaciers des Alpes auraient disparu d'ici à 2100 si rien n'était fait pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'étude rendue publique jeudi porte spécifiquement sur le glacier d'Aletsch.

Guillaume Jouvét et Matthias

## TECHNOLOGIE

Huss, du Laboratoire d'hydraulique, d'hydrologie et de glaciologie de l'Ecole ont procédé à des simulations en 3D qui font apparaître le recul du glacier en fonction de différents scénarios de réchauffement climatique établis pour la Suisse. Leurs modèles en 3D montrent le rétrécissement spectaculaire du glacier vu depuis les sommets de l'Eggishorn (2.927 mètres d'altitude) et du Jungfraujoch (3.466 m) au cours des huit prochaines décennies.

Les chercheurs se sont fondés sur trois scénarios déterminés par différentes concentrations de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère. Même si le réchauffement est contenu sous les deux degrés et le climat stabilisé d'ici à 2040, il faut partir de l'hypothèse que le glacier d'Aletsch continuera de reculer jusqu'à la fin du siècle, a souligné M. Jouvét, rappelant que les grands glaciers



réagissent avec retard au changement climatique.

Cela signifie qu'à la fois «le volume et la longueur seront diminués de plus de la moitié par rapport à aujourd'hui». Mais si en Suisse, la température augmente de quatre à huit degrés d'ici à 2100, «un scénario défavorable mais malheureusement parfaitement réa-



Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a présenté jeudi devant les Etats membres des Nations Unies un plan d'action pour la protection des sites religieux, qu'il a qualifié de «nouvel effort important pour lutter contre la haine et la violence dans le monde».

«Notre monde fait face à une montée de l'antisémitisme, de la haine antimusulmane, des attaques contre les chrétiens et de l'intolérance envers d'autres groupes religieux. Rien que ces derniers mois, des juifs ont été assassinés dans des synagogues, des musulmans abattus dans des mosquées, des chrétiens tués lors d'une prière», a déclaré M. Guterres lors de la présentation de ce plan qui a été développé, à sa demande, par le Haut représentant de l'Alliance des civilisations des Nations Unies (UNAOC), Miguel Moratinos, à la suite du massacre dans des mosquées à Christchurch, en Nouvelle-Zélande, en mars dernier. «Les sites religieux sont des symboles puissants de notre conscience collective. Lorsque des personnes sont attaquées en raison de leur religion ou de leurs convictions, toute la société est amoindrie. Les lieux de culte du monde entier doivent constituer un havre de paix propice à la réflexion et à la paix, et non des sites d'effusion de sang et de terreur. Les gens du monde entier doivent pouvoir observer et pratiquer leur foi en paix», a ajouté le secrétaire général.

Pour concevoir le document, l'équipe de M. Moratinos a rencontré de multiples acteurs, y compris des gouvernements, des organisations confessionnelles, des jeunes, des communautés locales, des médias et des entreprises du secteur privé.

Le plan contient des recommandations concrètes pour aider les Etats membres dans leurs efforts visant à garantir la sécurité des sites religieux et également des recommandations pour l'ONU, les chefs religieux, la société civile et les fournisseurs d'accès en ligne. Le plan recommande ainsi à l'ONU de développer une campagne de communication mondiale pour favoriser le respect et la compréhension mutuelle et de développer une cartographie des sites religieux à travers le monde permettant d'avoir un outil interactif en ligne pour saisir l'universalité des sites religieux et contribuer à favoriser le respect et la compréhension de leur profonde signification pour les individus et les communautés sur tous les continents.

liste», «seules deux misérables plaques de glace» subsisteront, a-t-il ajouté.

La Konkordiaplatz, une vaste étendue encore recouverte d'une épaisseur de 800 mètres de glace située juste derrière le Jungfraujoch, en sera totalement dépourvue, a prévenu M. Jouvét.





## HONG KONG: Le tournoi féminin de tennis reporté en raison des manifestations

Le tournoi de tennis WTA de Hong Kong, qui était prévu début octobre, a été reporté sine die, ont annoncé hier les organisateurs en mettant en avant «la situation actuelle» dans l'ex-colonie britannique, théâtre d'une importante contestation politique.

«Au vu de la situation actuelle, la Fédération de Hong Kong de tennis et la WTA annoncent un report de l'Open de tennis de Hong Kong 2019», indique dans un communiqué la fédération hongkongaise (HKTA).

«L'événement n'aura pas lieu du 5 au 13 octobre.» «Après des discussions approfondies avec nos partenaires clés, nous avons conclu que le déroulement serein du tournoi serait mieux assuré à une date ultérieure.» «Les organisateurs et la WTA sont en discussion pour déterminer une autre semaine pour accueillir l'événement.

Une prochaine annonce sera faite au moment opportun.» L'Open de Hong Kong, l'un des plus grands événements sportifs internationaux de la ville, attire chaque année de grands noms.

Y ont notamment déjà participé Venus Williams, Angelique Kerber, Kristina Mladenovic ou Caroline Wozniacki, qui avait remporté l'édition 2016.

Le tournoi se joue sur les terrains de Victoria Park, le grand parc au cœur de l'île de Hong Kong qui a été depuis juin le théâtre de nombreux rassemblements de masse.

L'ex-colonie britannique traverse sa pire crise politique depuis la rétrocession en 1997, avec des manifestations et actions quasi quotidiennes, qui ont parfois dégénéré en violents affrontements entre radicaux et force de l'ordre.

La contestation est née en juin du rejet d'un projet de loi hongkongais qui visait à autoriser les extraditions vers la Chine.

Le texte a été définitivement abandonné mais le mouvement a considérablement élargi ses revendications, pour demander notamment des réformes démocratiques et dénoncer le recul des libertés dans l'ex-colonie britannique et l'ingérence grandissante de Pékin dans les affaires intérieures de la région semi-autonome.

## TENNIS: Coupe Davis (Afrique/Groupe III) : la Tunisie bat le Mozambique 3-0

La sélection tunisienne de tennis a battu son homologue du Mozambique 3-0, mercredi à Nairobi (Kenya), pour le compte de éliminatoires de la Coupe Davis (zone Afrique-groupe III).

En simple, Aziz El Ouakaa s'est imposé devant Bruno Nhavene 6-1, 3-6, 6-2 et Skander Mansouri a facilement battu Franco Mata 6-1, 6-2.

En double, le duo tunisien Aziz Douggaz et Malek Jaziri s'est également imposé face à la paire Ataïde Mussagy Sua/Jaime Sigauque 6-1, 6-1. L'équipe tunisienne formée de Malek Jaziri, Skander Mansouri, Azizi Douggaz et Aziz El Ouakaa affronte ce jeudi le Nigeria et vendredi la Namibie, pour le compte du groupe «A».

Le groupe B est formé du Kenya, de l'Algérie, du Bénin et de Madagascar. Le vainqueur du groupe «A» jouera samedi face au second du groupe «B», tandis que le leader du groupe «B» affrontera le second du groupe «A». Les deux vainqueurs accéderont au Groupe 2 de la zone Europe - Afrique, en 2020.

APS

## BOXE / MONDIAUX 2019 : Réda Benbaziz (-63 kg) dominé par l'Ouzbek Adu Raimov

Le boxeur algérien Réda Benbaziz (-63 kg) a été battu par l'Ouzbek Adu Raimov Al Nur, jeudi à Ekaterinbourg (Russie) où se déroulent les mondiaux-2019 de boxe du 9 au 21 septembre.

Benbaziz dominé par son adversaire Ouzbek (5-0), quitte dès le premier tour les mondiaux de boxe.

Un peu plus tôt, son compatriote Mohamed Flissi (-52 kg) avait battu le Congolais Ilunga Kabange Doudou (5-0).

Flissi rejoint ainsi ses deux compatriotes déjà qualifiés aux 16<sup>es</sup> de finales, Mohamed Houmri (81 kg) et Younes Nemouchi (75 kg).

Houmri s'était imposé mardi face au Saoudien Hamadah Salman, par arrêt de l'arbitre au 2<sup>e</sup> round, alors que Nemouchi (75 kg) avait battu lundi dernier (5-0) le Slovène Velko Aljaz.

Sept boxeurs représentent l'Algérie dans ce rendez-vous pugilistique qui rassemblent près de 450 athlètes de 87 pays.

Exempt du premier tour, l'Algérien Abdelhafid Benchabla (-91 kg) rencontrera au tour suivant, le 15 septembre, le vainqueur du combat



entre l'Allemand Abduljabbar Ammar et le Coréen Jiu Taewung.

L'entrée en lice des deux derniers représentants algériens, Chems-Eddine Kra-

mou (69 kg) et Chouaïb Bouloudinats (+91 kg) aura lieu le 16 septembre.

Kramou, exempt du 1<sup>er</sup> tour, croisera les gants contre le vainqueur du match entre

l'Azerbaïdjanais Sotomayor Lorenzo et l'Australien Mallia Jason.

Bouloudinats, quant à lui, boxera contre l'Italien Carbotti Mirko.

## BOXE / MONDIAUX 2019 : Mohamed Flissi s'impose face au Congolais Ilunga

Le boxeur algérien Mohamed Flissi (-52 kg) a battu le Congolais Ilunga Kabange Doudou (5-0) jeudi à Ekaterinbourg (Russie) où se déroulent les mondiaux-2019 de boxe du 9 au 21 septembre.

Flissi rejoint ainsi ses deux compatriotes déjà qualifiés aux 16<sup>es</sup> de finales, Mohamed Houmri (81 kg) et Younes Nemouchi (75 kg).

Houmri s'était imposé mardi face au Saoudien Hamadah Salman, par arrêt de l'arbitre au 2<sup>e</sup> round, alors que Ne-

mouchi (75 kg) avait battu lundi dernier (5-0) le Slovène Velko Aljaz. La journée de jeudi verra également l'entrée en lice d'un second boxeur algérien, Réda Benbaziz (-63 kg) qui va croiser les gants contre l'Ouzbek Adu Raimov Al Nur.

Sept boxeurs représentent l'Algérie dans ce rendez-vous pugilistique qui rassemblent près de 450 athlètes de 87 pays. Exempt du premier tour, l'Algérien Abdelhafid Benchabla (-91 kg) rencontrera au tour suivant, le 15 septembre,

le vainqueur du combat entre l'Allemand Abduljabbar Ammar et le Coréen Jiu Taewung. L'entrée en lice des deux derniers représentants algériens, Chems-Eddine Kramou (69 kg) et Chouaïb Bouloudinats (+91 kg) aura lieu le 16 septembre. Kramou, exempt du 1<sup>er</sup> tour, croisera les gants contre le vainqueur du match entre l'Azerbaïdjanais Sotomayor Lorenzo et l'Australien Mallia Jason. Bouloudinats, quant à lui, boxera contre l'Italien Carbotti Mirko.

## MONDIAL-2019: Le Néo-Zélandais Jacobson forfait, remplacé par Frizell

Le troisième ligne néo-zélandais Luke Jacobson a déclaré forfait pour la Coupe du monde au Japon (20 septembre-2 novembre) après avoir développé des symptômes consécutifs à une commotion cérébrale, a annoncé vendredi l'encadrement des

All Blacks, qui a appelé Shannon Frizell en remplacement.

Jacobson (22 ans, 2 sélections), entré en jeu trente minutes face aux Tonga, samedi dernier (92-7) en Nouvelle-Zélande, a ressenti des effets post-commotion cérébrale après le premier entraîne-

ment des Néo-Zélandais au Japon, mercredi. «Si la conversation qu'on a eue (avec Jacobson) a été difficile, la décision a été très simple (à prendre). Nous avons le devoir de prendre soin de nos joueurs et la santé de Luke passe au-dessus de toute au-

tre considération», a déclaré le sélectionneur Steve Hansen, cité dans le communiqué des All Blacks, double tenants du titre. Frizell (25 ans, 5 sél.) rejoindra samedi les Néo-Zélandais, opposés à l'Afrique du Sud le 21 septembre pour leur entrée en lice.

## TENNIS : Clijsters, ex-n°1 mondiale, annonce son retour à la compétition

La joueuse belge de tennis Kim Clijsters, ex-N.1 mondiale aujourd'hui âgée de 36 ans, va faire son retour à la compétition en 2020, plus de sept ans après avoir mis un terme à sa carrière, annonce-t-elle jeudi sur les réseaux sociaux. Clijsters s'était retirée du circuit après l'US Open 2012. «Ces sept dernières années, j'ai été une mère à plein

temps. Et j'adore ça. Mais j'ai aussi adoré être une joueuse professionnelle de tennis. Et honnêtement, ça me manque. Et si j'essayais les deux ? Allons-y. Revenons une fois de plus», explique sur Twitter la quadruple lauréate en Grand Chelem, qui avait déjà interrompu une première fois sa carrière entre 2007 et 2009.



## MONDIAL DE BASKET : 2<sup>e</sup> revers des USA, battus par la Serbie

L'équipe américaine de basket-ball a essuyé, jeudi face à la Serbie sa seconde défaite lors de la Coupe du monde disputée en Chine, en se faisant dominer (94-89) en match de classement jeudi. Mercredi en

quart de finale, l'équipe des Etats-Unis s'est inclinée face à la France, perdant ainsi sa chance d'un 3<sup>e</sup> titre de rang. Face à la Serbie, Team USA a subi la domination serbe dès le début du match (32-7 au

terme du premier quart), ne réagissant qu'en fin de match pour adoucir la sentence. Privée de podium, l'équipe serbe, emmenée par Bogdan Bogdanovic encore étincelant (28 points), peut encore prétendre

à la cinquième face au vainqueur de Pologne-République tchèque. Les Américains de Gregg Popovich prendront eux le perdant, samedi (10h00 heure française) pour la lutte pour la... 7<sup>e</sup> place!

## AFRIQUE/COUPES INTER-CLUBS (1/16<sup>ES</sup> DE FINALE) : Les clubs algériens renouent ce week-end avec la compétition

L'USM Alger et la JS Kabylie disputent les 14 et 15 septembre, les 16es de finale aller de la Ligue des champions d'Afrique, à l'instar du Paradou AC et du CR Belouizdad engagés, eux, en Coupe de la Confédération.

### LIGUE DES CHAMPIONS: La JSK et l'USMA pour faire la différence à domicile

En Ligue des champions, la JSK accueille aujourd'hui à 19h30 au stade du 1er novembre de Tizi-Ouzou les Guinéens de Horoya AC, avec l'ambition d'assurer un résultat sécurisant avant la manche retour prévue à Conakry le 29 septembre.

Auteur d'un début de saison satisfaisant en championnat d'Algérie de Ligue 1 (2 victoires et 1 nul), la JSK devrait confirmer sa précédente performance en compétition africaine lorsqu'elle avait éliminé au tour préliminaire une coriace équipe d'Al Merrikh du Soudan (victoire à l'aller 1-0 / défaite 3-2 au retour).

Les hommes de l'entraîneur Hubert Velud sont déterminés à sortir le grand jeu dès la première manche en vue de décrocher la qualification pour la phase de poules ans. L'USM Alger, le second représentant algé-



rien en Ligue des champions, jouera, lui aussi, le match aller à domicile, en recevant dimanche prochain à 20h45 au stade Mustapha-Tchaker de Blida, Gor Mahia du Kenya. Un adversaire que le club algérois a déjà affronté et battu en phase de poules de la ligue des champions en 2017. Avant le match retour à Nairobi

le 29 septembre, les protégés de l'entraîneur Bilal Dziri viseront un résultat positif permettant d'appréhender la manche retour dans un bon état d'esprit. D'ailleurs, le coach des Rouge et Noir a motivé ses joueurs afin de gagner face aux Kenyans avec une «avance confortable» au score. Pour faire la différence

contre des Kenyans impressionnants lors du tour précédent, le club algérois misera beaucoup sur l'efficacité de son attaquant Benchaâ.

Les coéquipiers de Hamza Koudri avait éliminé au tour précédent les Nigériens de Sonidep (victoires Aller 2-1 et Retour 3/1).

### COUPE DE LA CONFÉDÉRATION: Le CRB en danger au Caire, Paradou pour oublier le championnat

En Coupe de la Confédération, le CR Belouizdad effectuera un déplacement périlleux au Caire pour affronter la formation de Pyramids FC en match aller des 16<sup>es</sup> de finale aujourd'hui (20h00).

Le détenteur de la Coupe d'Algérie qui avait facilement passer l'écueil des Tchadiens de Coton au tour préliminaire aura fort à faire face à des Egyptiens qui viennent de perdre en finale de la Coupe d'Egypte devant le Zamalek.

L'entraîneur Abdelkader Amrani est conscient de la difficulté de la mission de ses protégés qui restent

sur un succès probant en championnat contre le NAHD (2-1). Le Paradou AC, l'autre représentant algérien en coupe de la Confédération jouera demain 15 septembre au stade du 5-juillet face au CS Sfaxien de Tunisie (20h45).

Mal en point en championnat avec trois défaites en autant de rencontres, les coéquipiers de Zorgane Adem devront sortir le grand jeu pour espérer réaliser un bon résultat contre le vainqueur de la coupe de Tunisie.

En vue de cette confrontation, les hommes de Francisco Chalo

ont disputé deux matchs amicaux contre Reghaïa et Hydra sans les internationaux qui ont rejoint le reste du groupe juste après le match.

#### Programme des clubs algériens

Programme des clubs algériens engagés en seizièmes de finale de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération prévus les 14 et 15 septembre.

#### Programme des rencontres : Ligue des champions d'Afrique (Seizièmes de finale aller) Aujourd'hui

Stade 5 juillet (Alger): JS Kabylie (Algérie)-Horoya AC (Guinée) 19h30

#### Demain

Stade Mustapha Tchaker (Blida): USM Alger (Algérie)- Gor Mahia (Kenya) 20h45

#### Matchs retour

29 septembre 2019  
Stade 28-septembre de Conakry: Horoya AC -JS Kabylie 16h00  
Stade Kasarani de Nairobi: Gor Mahia FC- USM Alger 16H00

#### Coupe de la Confédération (Seizièmes de finale aller)

#### Match aller Aujourd'hui

Le Caire: Pyramids FC (Egypte) -CR Belouizdad (Algérie) 20h00

#### Demain

Stade 5 juillet (Alger) Paradou AC (Algérie)- CS Sfaxien (Tunisie) 20h45

Matchs retour (27, 28, 29 septembre).

### LIGUE 2 ALGÉRIENNE (4E JOURNÉE) : Le RC Arbaâ et l'O. Médéa en péril

La quatrième journée du Championnat de Ligue 2 algérienne de football, aujourd'hui, s'annonce périlleuse pour les actuels co-leaders, le RC Arbaâ et l'Olympique de Médéa, car appelés à jouer respectivement chez deux équipes de milieu de tableau, en l'occurrence le MO Béjaïa et l'AS Khroub, qui partagent actuellement la septième place avec 3 points.

Certes, le RCA et l'OM ont été irrésistibles en ce début de saison, étant d'ailleurs les seuls clubs à avoir réussi un carton-plein de trois victoires en autant de matchs, mais leurs prochaines sorties s'annoncent comme un sérieux premier test, qu'il n'est pas évident de réussir, surtout que leurs futurs adversaires ont beaucoup à se faire pardonner.

En effet, si au cours de la précédente journée le MOB s'était légèrement incliné chez l'OM (1-0), l'ASK, lui, a pris une véritable raclée chez le DRB Tadjenanet, où il s'était lourdement fait battre (6-1).

Une claque que les Khroubis voudront probablement effacer à l'occasion de cette 4e journée, et quoi de mieux que la réception de l'un des actuels co-leaders du Championnat pour se racheter auprès de leurs supporters.

Même dans le bas du tableau, cette 4e journée s'annonce périlleuse pour les mal-classés USM El Harrach et USM Annaba, car appelés eux aussi à affronter des adversaires de taille, particulièrement les Tuniques Rouges d'Annaba, qui reçoivent le RC Relizane (3e/7 pts).

Les Harrachis, eux, seront un peu mieux lotis face au MC El Eulma (7e/3 pts), et la principale difficulté pour eux sera probablement de pouvoir être performants, tout en étant obligés de recevoir hors de leurs bases, en attendant la restauration de leur stade fétiche à Mohammadia.

Le hasard du calendrier a voulu que les quatre autres duels inscrits au programme de cette quatrième journée opposent des clubs de l'Est à des formations de l'Ouest.

En effet, la JSM Skikda et le DRB Tadjenanet recevront respectivement l'OM Arzew et le WA Tlemcen, au moment où la JSM Béjaïa et l'Amel Boussaâda se déplacent chez le MC Saïda et l'ASM Oran.

Des duels entre formations de milieu de tableau, mais qui revêtissent une certaine importance, car susceptibles de rapprocher les vainqueurs de l'actuel peloton de tête.

Toutes les rencontres de cette quatrième journée sont prévues en présence du public, car aucun des clubs hôtes n'est sanctionné d'un huis clos, suivant la dernière programmation de la LFP.

#### Programme de la 4<sup>e</sup> journée

Programme de la quatrième journée de Ligue 2 algérienne de football, prévue aujourd'hui :

A Alger (Stade Omar-Hamadi) : USM El Harrach - MC El Eulma (16h00)  
A Skikda (Stade du 20-Août 1955) : JSM Skikda - OM Arzew (16h00)  
A Saïda (Stade du 13-Aril 1958) : MC Saïda - JSM Béjaïa (16h00)  
A Annaba (Stade du 19-Mai 1956) : USM Annaba - RC Relizane (16h00)  
A Oran (Stade Habib Bouakeul) : ASM Oran - Amel Boussaâda (16h00)  
A Béjaïa (Stade de l'Unité Maghrébine) : MO Béjaïa - RC Arbaâ (18h00)  
Au Khroub (Stade Abed Hamdani) : AS Khroub - Olympique de Médéa (19h00)  
A Tadjenanet (Stade Smaïn Lahoua) : DRB Tadjenanet - WA Tlemcen (19h00)

Classement :	Pts	J
1). O. Médéa	9	3
-). RC Arbaâ	9	3
3). RC Relizane	7	3
-). WA Tlemcen	7	3
5). DRB Tadjenanet	6	3
6). ASM Oran	5	3
7). AS Khroub	3	3
-). MO Béjaïa	3	3
-). OM Arzew	3	3
-). MC El Eulma	3	3
11). A. Boussaâda	2	3
-). JSM Béjaïa	2	3
-). MC Saïda	2	3
14). JSM Skikda	2	3
15). USM Harrach	0	3
-). USM Annaba	0	3

### COUPE DU MONDE DES CLUBS 2019: Tirage au sort le 16 septembre (FIFA)

Le tirage au sort de la Coupe du Monde des clubs, Qatar 2019, auquel participera la FIFA Legend et icône de Liverpool Michael Owen en tant qu'assistant, aura lieu au siège de la FIFA à Zurich le lundi 16 septembre à 14h00, a indiqué jeudi l'instance internationale.

Quatre clubs sont déjà confirmés : CF Monterrey (Mexique) vainqueur de la Ligue des Champions 2019 de la Concacaf, Hienghène Sport (Nouvelle-Calédonie) vainqueur de la Ligue des Champions 2019 de l'OFC, Liverpool FC (Angleterre) vainqueur de la Ligue des Champions 2018/19 de l'UEFA et Al Sadd SC (Qatar) vainqueur du championnat local de première

division). Le représentant de la CAF devrait être confirmé sous peu, tandis que ceux de la CONMEBOL et de l'AFC seront connus les 23 et 24 novembre respectivement.

La Coupe du Monde 2019 se déroulera au Qatar du 11 au 21 décembre prochain. D'autre part, la commission des compétitions de la FIFA, a approuvé les procédures de tirage au sort des tournois olympiques de football, Tokyo 2020.

Elle également fixé les dates de Coupe du Monde Féminine U-17 de la FIFA, Inde 2020 qui se déroulera du 2 au 21 novembre. Les villes hôtes seront confirmées en temps utile.

## Les clubs européens de C1 et C3 à l'origine de 58% des transferts

Les 80 clubs engagés cette saison en phase de poules de la Ligue des champions et de la Ligue Europa sont à l'origine de 58% des transferts réalisés cet été, indique une étude de l'UEFA publiée jeudi.

Ces 32 clubs en Ligue des champions et 48 en Ligue Europa ont dépensé 3,980 mds EUR en transferts, une hausse de 55% par rapport à l'été 2018, révèle cette étude, qui n'intègre pas dans ces chiffres les commissions versées aux agents.

Ces mêmes clubs ont dans le même temps récolté 3,72 mds EUR grâce aux transferts. Ces 80 clubs affichent des revenus cumulés de 11,7 mds EUR pour un bénéfice de 193 M EUR.

L'argent versé par l'UEFA aux clubs participant aux coupes européennes peut représenter pour quelques clubs une part très importante de leurs revenus, dépassant parfois la barre des 50%.

Cette saison, les clubs engagés en Ligue des champions et en Ligue Europa se partageront respectivement une somme estimée entre 0,6 md EUR et 1,9 md EUR.

Sur le marché des transferts, les attaquants et les défenseurs ont été les joueurs les plus convoités, représentant 70% de l'ensemble des transferts.

L'une des tendances mises en évidence par cette étude est le pari fait sur la jeunesse, les joueurs âgés de 21 à 24 ans représentant près de la moitié des transferts (47%).

Seuls 7% des transferts concernaient des joueurs de plus de 28 ans. Sur les 80 clubs étudiés, 43% ont réalisé le plus gros achat de leur histoire.

Globalement, durant le dernier mercato, l'ensemble des clubs européens ont dépensé 29% de plus que l'été précédent et 19% de plus qu'en 2017. Si la participation d'un club à une coupe européenne peut être fondamentale pour son équilibre tant sportif que financier, cette participation n'est jamais garantie, 34% des clubs s'étant qualifiés lors de l'ultime match de leur compétition nationale.

## RÉUNION CAF-FIFA-CLUBS: L'avenir des compétitions interclubs en débat au Caire

Treize (13) présidents et représentants de clubs de football africains de haut niveau se sont réunis mercredi au Caire avec les dirigeants de la CAF et de la FIFA pour discuter des défis et opportunités liés au développement et à l'avenir des compétitions interclubs africaines, a indiqué jeudi l'instance africaine. Parmi les points abordés lors de cette réunion: la génération de revenus pouvant être réinvestis dans le football et les infrastructures de football qui sont essentielles au développement du jeu au niveau des clubs.

Les transferts de joueurs, les paiements des fonds de solidarité et les compensations liées à formation, la sécurité des joueurs et des supporters, ainsi que l'accès aux communications numériques pour répondre aux besoins des jeunes supporters ont également été abordés.

Il a été également question des défis financiers, les contraintes logistiques rencontrées par la grande majorité des clubs africains, le calendrier des matches internationaux et la nécessité de respecter un juste équilibre entre les be-

## LIGUE 1 : La DJS prête à louer le stade Zabana au MC Oran le jour des matchs

La direction de la jeunesse et des sports (DJS) d'Oran est prête à établir un contrat de location du stade Ahmed-Zabana au profit du MC Oran le jour des matchs à domicile de ce club de Ligue 1 de football, a indiqué jeudi le premier responsable de la DJS.



Cette réaction fait suite à la montée au créneau du directeur général et entraîneur du MCO, Si Tahar Cherif El Ouezani, protestant les faibles recettes obtenues lors des deux premiers matchs de son équipe dans ses bases en championnat, au moment où ces deux rencontres avaient attiré la grande foule au stade Zabana.

«J'ai lu les déclarations de presse de Cherif El Ouezani par lesquelles il conteste les recettes des deux premiers matchs de son équipe à Oran.

Et pour éviter toute polémique à ce propos, je lui suggère de signer un contrat de location du stade le jour des rencontres lui permettant la gestion de cette infrastructure à chaque fois que son équipe y joue», a déclaré Badreddine Gharbi à l'APS.

Rien que pour le précédent match des "Hamraoua" à Oran face au CS Constantine, les recettes déclarées pour la circonstance n'ont pas dépassé les 600.000 DA, un montant qui a été remis en cause par Cherif El Ouezani, d'autant que ce jour-là l'affluence était considérable dans les gradins du stade Zabana, selon ses dires.

Cet état de faire a poussé le patron mouloudéen à appeler à ouvrir une

enquête sur la gestion de la billetterie au stade, une revendication que le responsable de la DJS, dont le stade est géré par son instance, n'a pas voulu commenter. «A notre niveau, nous faisons notre travail le plus normalement du monde. Maintenant, l'organisation d'un match n'est pas le seul ressort de la DJS», a encore ajouté Gharbi, rappelant au passage le «rôle important» joué par sa structure pour aider le MCO à dépasser la crise administrative et financière à laquelle ce club a fait face lors de l'intersaison. Par ailleurs, le MCO a été freiné

dans son élan en s'inclinant pour la première fois cette saison après sa défaite sur le terrain de l'AS Aïn M'lila (2-1), mercredi en match avancé comptant pour la quatrième journée de la Ligue 1.

L'équipe phare de la capitale de l'Ouest du pays, qui a obtenu sept points de douze possibles lors de ses quatre premières rencontres, espère vite renouer avec la victoire à l'occasion de la réception du MC Alger, dimanche prochain en match avancé de la 5e journée, selon les déclarations de son entraîneur adjoint, Bachir Mecheri.

## PUBLICITÉ

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de la Communication

Prix du Président de la République,  
du Journaliste Professionnel  
Cinquième édition, 2019

« Les vertus du dialogue »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel», dans sa cinquième édition, comptant pour l'année 2019, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2019.

Ce prix a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

### Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

### Catégories du prix :

- L'information écrite : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- L'information radiophonique : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- La presse électronique : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- L'illustration : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

### Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2018 - 2019.

Thème du concours: « Les vertus du dialogue »

### Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
  - Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
  - Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat
- Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

### Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

- Pièces administratives :
  - Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
  - Attestation de travail datée de moins de trois mois.
- Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.
- Formulaire de candidature portant ce qui suit :
  - Données personnelles sur le candidat ;
  - Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
  - Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du média employeur.

### Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du Jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 Frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 10 octobre 2019.

### Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication : <http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

**Une prolongation en vue pour De Gea ?**

Si la Juventus ou Paris s'intéressent fortement au gardien espagnol, selon The Guardian, le portier de 28 ans pourrait très prochainement prolonger son bail avec United. Le gardien de Manchester pourrait toucher jusqu'à 16 millions d'euros par an.



**MOHAMED SALAH MEILLEUR JOUEUR DU MOIS D'AÔÛT**

Mohamed Salah est désigné meilleur joueur de Liverpool du mois d'août. L'attaquant égyptien a brillé lors de ce premier mois de compétition avec trois buts et deux passes décisives en six matches disputés toutes compétitions confondues. Le joueur de 27 ans a été préféré à Roberto Firmino et Sadio Mané.

**Allegri encense Ronaldo**

L'ancien entraîneur de la Juventus a fait l'éloge de la superstar portugaise et considère que l'Inter Milan peut remporter le titre cette saison.

Du haut de ses 34 ans, Cristiano Ronaldo devrait être au crépuscule de la fin de sa carrière, mais l'attaquant de la Juventus n'a montré aucun signe de faiblesse la saison dernière, bien au contraire même. L'international portugais a décidé de relever un nouveau challenge en rejoignant la Juventus et en découvrant la Serie A. Si ses statistiques sont moins impressionnantes dans un championnat plus fermé, Cristiano Ronaldo a tout de même été performant notamment en éliminant l'Atletico Madrid en Ligue des champions.

Massimiliano Allegri ne va pas dire le contraire concernant la forme et le niveau de Cristiano Ronaldo. Quintuple vainqueur de la Serie A avec la Juventus, l'entraîneur italien a quitté les Bianconeri cet été après cinq années de bons et loyaux services à la tête du géant italien. Et le moins que l'on puisse dire c'est que le technicien de 52 ans est désormais, plus que jamais, convaincu que Cristiano Ronaldo fait partie des plus grands joueurs de l'histoire.

Sa force est au niveau mental, il est le plus grand. Il a 34 ans et a remporté le titre de champion d'Italie, le Ballon d'Or, un Euro et à la Juventus il continue à se donner d'importants objectifs ce qui fait la différence. Pour rester tant d'années à ce niveau, la technique est fondamentale, mais ce qui fait la différence, c'est le professionnalisme et le mental. Maintenant, dans le football, comme dans la vie, il y a ceux qui font trois minutes et cela ressemble à un phénomène, et le prix augmente sans raison. Puis une semaine passe et ils disparaissent. Les jeunes doivent être protégés. Est-il préférable de coacher un Ronaldo ou un jeune homme talentueux aujourd'hui ? Cristiano Ronaldo sans aucun doute...", a jugé le coach italien dans les colonnes du Corriere dello Sport.

**KOMPANY DÉCLARE FORFAIT POUR SON MATCH DE GALA**

Un match de gala en l'honneur de Vincent Kompany a été organisé par Manchester City, club où il aura évolué pendant 11 longues années. Il en était même devenu le capitaine, avant de voir son corps l'empêcher de faire des saisons pleines. Il aura tout de même disputé 360 matches, s'affirmant comme une référence à son poste. Malheureusement, il a annoncé qu'il ne pouvait pas disputer la rencontre à cause... d'une blessure. L'actuel entraîneur-joueur d'Anderlecht a expliqué qu'il avait une petite blessure musculaire donc je ne prendrais pas le risque de jouer.»



**KLOPP ÉLU ENTRAÎNEUR DU MOIS !**

Le coach de Liverpool est récompensé pour son énorme travail à la tête des Reds. Liverpool effectue un début de saison canon en Premier League. Avec 4 victoires en 4 matchs, les Reds sont actuellement leader du classement. Grâce à un trio d'attaque toujours en feu notamment. Et Jürgen Klopp a logiquement été récompensé de ce début de saison réussi. Le technicien allemand a donc reçu le trophée d'entraîneur du mois.

**Zidane très clair sur le cas Vinicius Jr**

Doté d'un énorme potentiel, Vinicius Jr (19 ans, 3 apparitions en Liga cette saison) a encore beaucoup à prouver au Real Madrid. L'attaquant brésilien peut néanmoins compter sur le soutien de son entraîneur Zinedine Zidane, parfois accusé par la presse locale de ne pas lui accorder sa confiance. Un sujet qui agace le technicien français.

"C'est vous qui dites ça. Il a ma confiance absolue, a assuré ZZ en conférence de presse. Vinicius, c'est l'avenir de Madrid, j'en suis sûr. Mais cela peut prendre du temps. Je compte sur lui mais il ne jouera pas tout le temps, comme tous les autres."

Avec Karim Benzema, les recrues Eden Hazard et Luka Jovic, ainsi que le retour de Gareth Bale dans les petits papiers de Zidane, la concurrence est rude pour l'Auriverde.



## ALGÉRIE-IRAK Boukadoum examine avec son homologue irakien le renforcement des relations

Le ministre des Affaires étrangères Sabri Boukadoum a examiné, jeudi à Alger, avec son homologue irakien Mohamed Ali El Hakim, les voies et moyens de renforcement des relations entre l'Algérie et l'Irak dans tous les domaines. Dans une déclaration à l'APS à l'issue des entretiens entre les deux parties, M. Boukadoum a précisé qu'il a évoqué avec son homologue irakien plusieurs questions bilatérales, suite à quoi « nous avons décidé de donner une nouvelle dynamique aux relations entre l'Algérie et l'Irak dans tous les domaines », affirmant l'existence « d'une convergence de vues entre les deux parties ». Soulignant, à cette occasion, « la force unifiée de l'Irak au double plan économique et politique », le ministre a fait savoir que les entretiens ont porté sur l'échange de vues sur nombre de questions relatives à la région arabe et d'autres internationales. « Nous prévoyons une coordination d'action entre l'Algérie et l'Irak notamment au niveau de la Ligue Arabe et les Nations Unies », a-t-il soutenu. Plus tôt, le ministre des Affaires étrangères a salué la position du ministre irakien qu'il a qualifié d'« éminent diplomate arabe et dans le monde actuellement », indiquant qu'il connaît son travail, le suit dans plusieurs fora internationaux et écoute ses analyses et ses avis concernant les questions internationales notamment en cette conjoncture marquée par les nouveaux défis qui s'accumulent avec ceux dans le Moyen Orient y compris la question palestinienne. Pour sa part, le ministre irakien a affirmé que la question du renforcement des relations entre son pays et l'Algérie « est devenue un point important et que notre venue en Algérie se veut un hommage à la position de l'Algérie dans les fora arabes et internationaux ». « Nous avons dit au ministre que la partie irakienne qui se rétablit en force tend la main à la puissance qui se trouve au Maghreb arabe », a-t-il ajouté, faisant part de la volonté de son pays de « reconstruire les relations avec l'Algérie sous la forme d'une commission conjointe composée des ministères concernés » en vue de « renforcer l'économie commune, les relations sociales, l'aspect sécuritaire et de renseignement entre les échanges dans des domaines communs et les fora internationaux ». Le chef de la diplomatie irakienne a estimé qu'« il existe plusieurs questions communes que nous allons œuvrer à consolider de concert », soulignant que les deux parties « ont amorcé la mise en place de plans en prévision d'une réunion d'experts pour examiner les problèmes, régler les questions sur la table et signer les mémorandums d'entente en vue d'entamer l'action commune entre l'Algérie et l'Irak ». Le ministre des Affaires étrangères irakien a entamé jeudi une visite de travail en Algérie.

## ALGÉRIE-PALESTINE-ISRAËL L'Algérie condamne avec «force» la promesse d'annexion de la vallée du Joudain en Cisjordanie par le Premier ministre israélien

L'Algérie a condamné avec «force» l'annonce par le Premier ministre de l'occupation israélienne, Benjamin Netanyahu, de son intention d'annexer la vallée du Jourdain et la partie nord de la mer Morte en Cisjordanie, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

« L'Algérie considère cette annonce comme une dangereuse escalade contre le peuple palestinien et une nouvelle étape sur la voie des pratiques de spoliation systématique des terres et des politiques de judaïsation et d'épuration auxquelles se livre l'occupation israélienne dans les territoires palestiniens, à dessein de modifier la géographie de la Palestine

occupée, en violation flagrante du Droit international, de la légalité internationale et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU, précise le communiqué.

« Tout en réitérant sa solidarité et son soutien ferme et constant à l'Etat de Palestine et à son peuple frère, l'Algérie exhorte la communauté internationale à



contrer avec rigueur ces actes d'escalade répétés des autorités d'occupation et à permettre au peuple palestinien de recouvrer ses droits légitimes, notamment de son Etat indépendant avec Al-Qods comme capitale », a ajouté la même source.

## ALGÉRIE-IRAN Formation professionnelle : le développement des relations évoqué entre Dada Moussa Belkhir et l'ambassadeur d'Iran

Le développement des relations dans le domaine de la formation et de l'enseignement techniques et professionnels ont été au centre de l'audience accordée jeudi par le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Dada Moussa Belkhir à l'ambassadeur de la République islamique d'Iran à Alger, Hossein Mashalchideh, indique vendredi un communiqué du ministère.

« Les entretiens, entre les deux parties, ont porté sur l'état des relations entre les deux pays, ainsi que les voies et moyens permettant leur développement, dans le domaine de la formation et de l'enseignement techniques

et professionnels », précise la même source, ajoutant que le ministre a présenté « les grands volets du programme de modernisation et de réforme du service public de la formation et de l'enseignement professionnels et la stratégie de son département ministériel, en matière d'adaptation de l'offre de formation aux besoins du développement économique et de la compétitivité de l'entreprise ». De son côté, l'ambassadeur d'Iran a fait état de sa « disponibilité à œuvrer pour redynamiser la coopération bilatérale dans le domaine de l'apprentissage des métiers et s'est félicité de la tenue régulière des comités mixtes sectoriels et

l'adoption de programmes exécutifs ». Les deux parties ont également convenu de poursuivre la mise en œuvre du programme de coopération en cours et de l'étoffer en privilégiant plusieurs axes à savoir « le développement de nouvelles filières de formation, notamment les métiers liés à l'agroalimentaire, le montage de dispositifs de formation en direction des métiers émergents des TIC, la formation de formateurs et concepteurs de programmes et des manuels professionnels et le jumelage entre des établissements de formation professionnelle des deux pays ».

## Tassili Airlines : Nouvelle tarification pour la desserte Paris-Alger entre le 12 et le 15 septembre

La compagnie nationale, Tassili Airlines (TAL), a lancé un nouveau tarif préférentiel sur les billets Paris Orly-Alger en aller simple entre le 12 et le 15 septembre au prix de 100 euros, a indiqué jeudi un communiqué de la compagnie publique filiale du groupe pétro-gazier Sonatrach. « Tassili Airlines lance une nouvelle tarification préférentielle pour les voyageurs souhaitant se déplacer depuis Paris Orly vers Alger en aller simple. Programmée quotidiennement du 12 au 15 septembre 2019 », lit-on dans le communiqué. « Cette desserte est proposée au tarif très abordable de 100 euros », précise la même source, ajoutant que l'offre est soumise à



condition dans la limite des places disponibles. Ce tarif est disponible en agences commerciales Tassili Airlines, ainsi que sur le site web de la compagnie [www.tassiliairlines.dz](http://www.tassiliairlines.dz)

Pour rappel, la compagnie aérienne a annoncé dimanche l'instauration d'un vol quotidien reliant Alger à Paris-Orly en aller-retour afin de permettre aux passagers affectés par l'arrêt annoncé des vols d'Aigle Azur de rejoindre leur destination. Les agences commerciales de TAL à l'aéroport d'Alger sont ouvertes tous les jours de 07h00 à minuit, et sa représentation commerciale à Paris est particulièrement mobilisée pour cette opération, a indiqué la compagnie.

## ALGÉRIE-ZIMBABWE M. Goudjil représente le chef de l'Etat aux funérailles de l'ancien président zimbabwéen Robert Mugabe

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a chargé le président par intérim du Conseil de la nation, Salah Goudjil de le représenter aux funérailles de l'ancien président du Zimbabwe Robert Mugabe à l'âge de 95 ans.

## Chenine signe le registre de condoléances au siège de l'ambassade du Zimbabwe

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine a signé, jeudi au siège de l'ambassade du Zimbabwe à Alger, au nom du chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, le registre de condoléances, suite au décès de l'ancien président zimbabwéen Robert Mugabe, affirmant qu'avec sa disparition, l'Algérie a perdu « un ami qui a toujours œuvré à la consolidation des liens de fraternité, de solidarité et de coopération entre les deux pays ». « C'est avec une profonde affliction que j'ai appris la nouvelle du décès de l'ancien président zimbabwéen Robert Mugabe, le 6 septembre 2019, après un riche parcours dévoué au service des intérêts supérieurs du peuple zimbabwéen frère », a écrit M. Chenine sur le registre de condoléances. « En cette douloureuse épreuve, je vous présente, au nom du chef de l'Etat et en mon nom personnel, mes condoléances les plus attristées et mes sincères sentiments de solidarité et de compassion », a-t-il poursuivi. « Nous partageons la douleur de la famille du défunt

## ALGÉRIE-SULTANA OMAN M. Belkhir au Forum sur l'apport des technologies et de l'innovation dans l'Enseignement dans la région MENA à Mascat

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Dada Moussa Belkhir prendra part aux travaux du Forum sur l'apport des technologies et de l'innovation dans l'Enseignement dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), prévu à Mascate (Sultanat d'Oman) du 15 au 17 septembre 2019, a indiqué hier un communiqué du ministère. Le ministre participera à ce Forum sur invitation du ministre de l'Enseignement supérieur du Sultanat d'Oman, Mme Raouya Bent Saoud El Bousaidia, ajoute la même source.